

Tableau des opérations autorisées

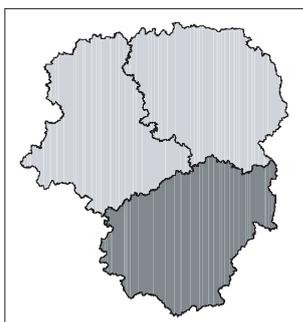
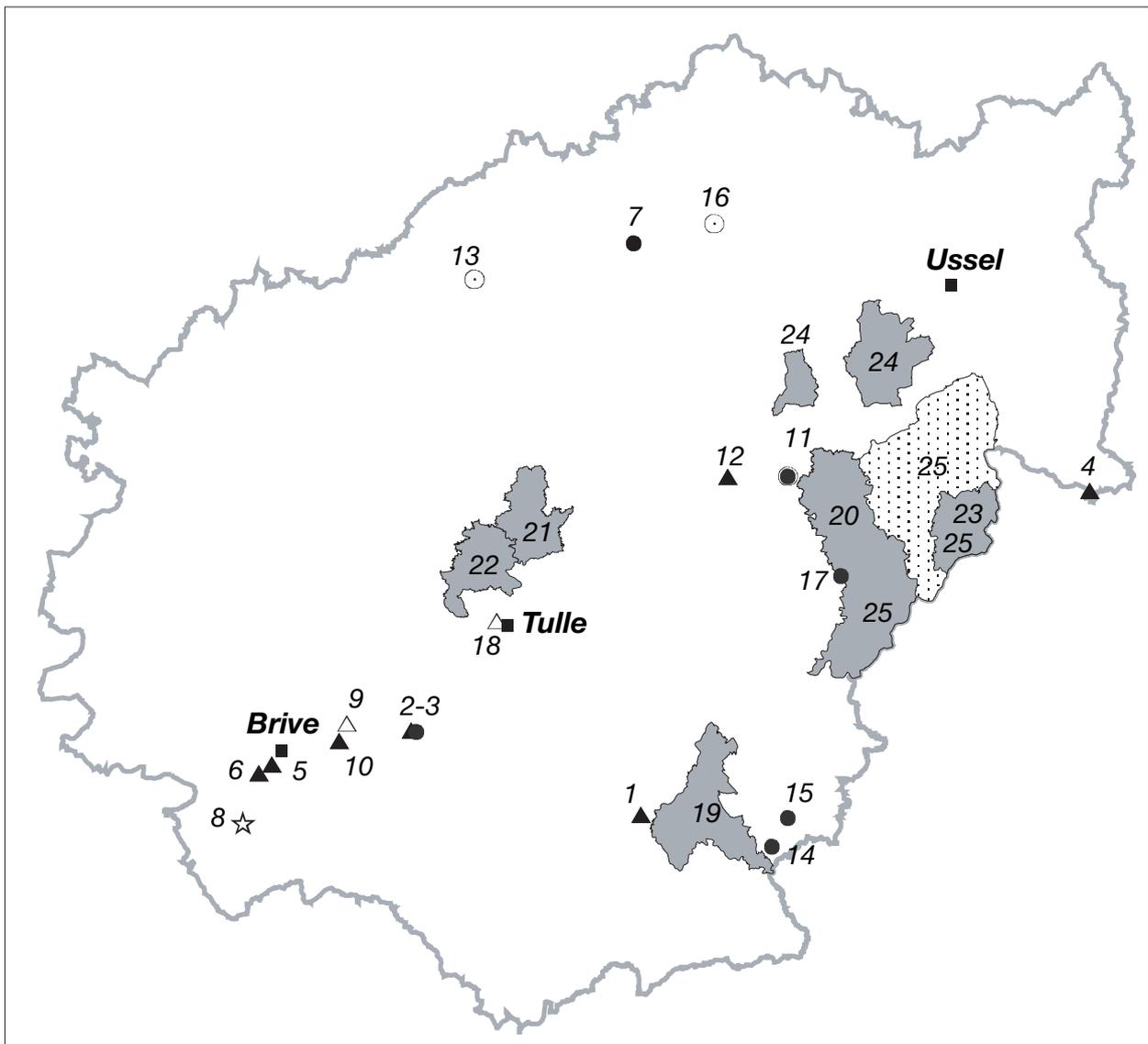
2 0 0 6

N° de site	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Prog.	Epoque		Réf. carte
2404	Argentat, Le Longour	Wandel Migeon (INR)	OPD				1
2638	Aubazine, place de l'église	Stéphane Lévêque (INR)	OPD	23	MA		2
2696	Aubazine, canal des Moines	Pierrick Stephant (HAD)	SD	20	MA		3
2641	Bort-les-Orgues, le Ruisseau Perdu	David Colonge (INR)	OPD				4
2529	Brive-la-Gaillarde, rue Roger Nayrac	Luc Detrain (INR)	OPD	5/7	PAL		5
2672	Brive-la-Gaillarde, Lacombe	Christophe Maniquet (INR)	OPD	20	PAL/ GAL		6
2683	Bugeat, le Champ du Palais	Hélène Mavéraud (BEN)	SD	20	GAL		7
2679	Lissac-sur-Couze, Moulin de Laguenay	Romain Pigeaud (BEN)	RAR	9	PAL		8
2399	Malemort-sur-Corrèze, Cazaudet	Alexandra Besombes (INR)	SP	15/20	FER		9
2419	Malemort-sur-Corrèze, La Rivière	David Colonge (INR)	OPD			▲	10
2651 2694	Moustier-Ventadour, château de Ventadour	Laurent D'Agostino (HAD)	SD FP	24	MA	▲	11
2232	Rosiers-d'Egletons, rocade sud d'Egletons	Christophe Maniquet (INR)	OPD				12
2680	Soudaine-Lavinadière, prieuré et église de Lavinadière	Patrice Conte (SDA)	FP	23	MA		13
2642	St-Cirgues-la-Loutre, le bourg	Henri Pigeyre (BEN)	SD	20	MA		14
2689	St-Cirgues-la-Loutre, St-Julien-aux-Bois, le Puy de l'Eglise	Henri Pigeyre (BEN)	SD	20	MA		15
2678	St-Merd-les-Oussines, Pérols-sur-Vézère, Les Cars	Jean-Louis Paillet (CNR)	FP	21	GAL		16
2667	St-Pantaléon-de-Lapleau, la Vieille Eglise	Patrick Bouvart (HAD)	SD	23	MA		17
2632	Tulle, place Monseigneur Berteaud et place Gambetta	Adrien Montigny (INR)	SP	19	MA	▲	18
2652	Servières-le-Château, Hautefage, St-Geniez-O-Merle	Henri Pigeyre (BEN)	PRD				19
2653	Soursac, Latronche, St-Pantaléon-de-Lapleau, St-Hilaire-Luc, Lamazière-Basse	Françoise Daymard (BEN)	PRD				20
2654	Orliac-de-Bar, Bar	Bernard Simonnot (BEN)	PRD	25	FER		21
2655	Naves et communes limitrophes	Fabien Loubignac (BEN)	PRD				22
2656	Sérandon	Oliver Meunier (BEN)	PRD			▲	23
2657	Saint-Angel, Maussac	Jean-Pierre Colombain (BEN)	PRD				24
2709	Gorges de la Haute Dordogne	Angélique Marty (HAD)	DOC				25

▲ : rapports non parvenus - ● : opération non réalisée

Carte des opérations autorisées

2 0 0 6



0 10 20 Km



Opérations autorisées

- ☆ Relevé d'art rupestre
- ▲ Diagnostic
- △ Fouille préventive
- Fouille programmée
- Sondage
- Prospection thématique
- Prospection diachronique
- ▨ Découverte fortuite
- ▤ Etude documentaire
- ▧ Projet collectif de recherche

Travaux et recherches archéologiques de terrain

2 0 0 6

Moderne

ARGENTAT
Le Longour

L'opération s'inscrit dans le cadre d'un projet de lotissement. Le diagnostic des parcelles du Longour était destiné à évaluer le potentiel archéologique du terrain, objet des travaux. Les vestiges découverts font l'objet d'une caractérisation stratigraphique et d'une approche chronologique. Le secteur est implanté au nord-est d'Argentat, sur la rive droite de la Dordogne à peu de distance du site gallo-romain connu sous la désignation de «villa de Longour». Les stratigraphies de dix tranchées ont livré des séquences témoignant d'une double dynamique : fluviatile et de versant. Aucun indice d'occupation antique n'a été identifié dans les sondages. L'interprétation des faciès dans les fenêtres d'observation tant en développement vertical qu'horizontal a été contrainte par la nappe phréatique

proche de la surface. L'interprétation des modalités de mise en place de ces dépôts avec la présence de sols holocènes anciens évoque l'intervention de mécanismes de forte énergie (flots de débris), mis en place au sein d'un chenal d'écoulement issu du versant. Sur ces berges, un sol brun lessivé pourrait être apporté aux phases ancienne et moyenne de l'Holocène. Il s'est développé aux dépens d'une couverture limono-argileuse d'origine fluviatile, piégée en rebord de chenal. Il cède latéralement sa place à la terrasse pléistocène sur laquelle se développe un sol tronqué de culture. C'est dans ce dernier contexte qu'ont été mises au jour deux structures de forme ovoïdale de chronologie indéterminée.

Wandel Migeon

Moyen Age

AUBAZINE
Place de l'église

Le diagnostic effectué sur la place de l'église avait pour fonction de vérifier si les fondations de la partie occidentale de l'église détruite en 1757 avaient été conservées.

Les sondages ont montré que ces fondations étaient bien encore présentes. Le mur gouttereau sud-est, ainsi que le mur de façade de l'ancienne église abbatiale devenue paroissiale à la Révolution, ont été positionnés avec précision. Le dallage d'origine de la nef, disparu pour l'essentiel, est cependant ponctuel-

lement conservé en bordure du mur gouttereau.

Il semble que lors de la démolition de 1757, des sépultures présentes dans la nef ont été déposées pour être de nouveau inhumées ailleurs. Sur le côté méridional de la partie de l'église non détruite, un sondage a fait apparaître la fondation d'un mur servant de soutien à une galerie, expliquant ainsi la présence de corbeau sur le mur gouttereau.

Stéphane Lévêque

AUBAZINE

Canal des Moines

Moyen Age

Le suivi de la restauration du canal a été engagé conjointement aux travaux en mars 2006. L'objectif était de guider les travaux et de compléter les informations déjà acquises lors de l'étude préalable en s'attachant à documenter les phases anciennes de cette construction, tant pour le mur de soutènement aval que pour les murs de rives du canal. Une méthodologie du suivi archéologique a donc été établie en concertation avec l'entreprise chargée des travaux et l'Architecte en Chef des Monuments Historiques. Elle a pris effet au commencement des travaux et continue à ce jour suivant l'avancement de la restauration. Elle consiste principalement dans l'enregistrement des données relevées par la reprise des maçonneries (photographie, relevés).

Un des premiers apports du suivi a été de vérifier une hypothèse émise lors de l'étude préalable : les maçonneries originelles du canal visible en élévation (10 % de l'ouvrage environ) ne sont pas les seuls vestiges de l'édifice originel car des maçonneries parfois récentes occultent effectivement des phases antérieures.

Second constat, les murs de soutènement de forte hauteur ne sont pas fondés systématiquement sur le rocher, même dans les secteurs de forte pente ou de falaise. Un des premiers murs restaurés présentait des assises basses disjointes et non parementées. L'observation attentive de l'ensemble de la base de ce mur a permis de constater que le niveau de circulation actuel correspondait au niveau de chantier médiéval.

Le mur avait donc été fondé suivant le principe mis en œuvre dans les secteurs de forte pente du versant, posé directement sur le substrat géologique après un nivellement sommaire (ici un éboulis de falaise très aéré mais présentant des gros blocs, d'où un aspect lâche et inquiétant du point de vue de la stabilité). Cette observation a permis de réorienter le décaissement engagé qui aurait pu déstabiliser le mur sus-jacent.

La restauration s'est attachée ensuite à des portions de murs plus récents qui ont révélé des matériaux différents (petit appareil, utilisation d'argile dans les parties basses en amont du secteur dit "Baignoires des Moines").

Toutefois, la mise en œuvre diffère peu et indique qu'un soin particulier a été apporté au remblaiement associé au parement. L'observation de cette disposition sur de grandes hauteurs a permis de définir une technique appropriée de restauration, respectant la densité du remblaiement pour éviter des désordres ultérieurs liés au colluvionnement.

Ces résultats montrent assez l'intérêt de la démarche de suivi de la restauration sollicité par la DRAC. Cette procédure permet d'établir un lien étroit avec l'avancement des travaux et d'établir une concertation permanente entre les restaurateurs et l'archéologue. Elle constitue ici un parfait exemple qu'il convient de souligner et qui se poursuivra durant les travaux de restauration du "Canal des Moines".

Pierrick Stéphane

BORT-LES-ORGUES

Le Ruisseau Perdu

Le diagnostic mené au lieu-dit Le Ruisseau Perdu, sur le site d'un futur centre de transit d'ordures ménagères, se trouve sur une parcelle plusieurs fois remaniée par des apports et des extractions de remblais, en liaison notamment avec la plate-forme de la zone d'activité adjacente.

Les quatre tranchées que nous avons réalisées sur cette parcelle de 4 000 m² (6,5 % de taux de reconnaissance) n'ont livré aucune indication archéologique, ni aucune donnée géomorphologique d'un quelconque intérêt. Ce diagnostic est entièrement négatif.

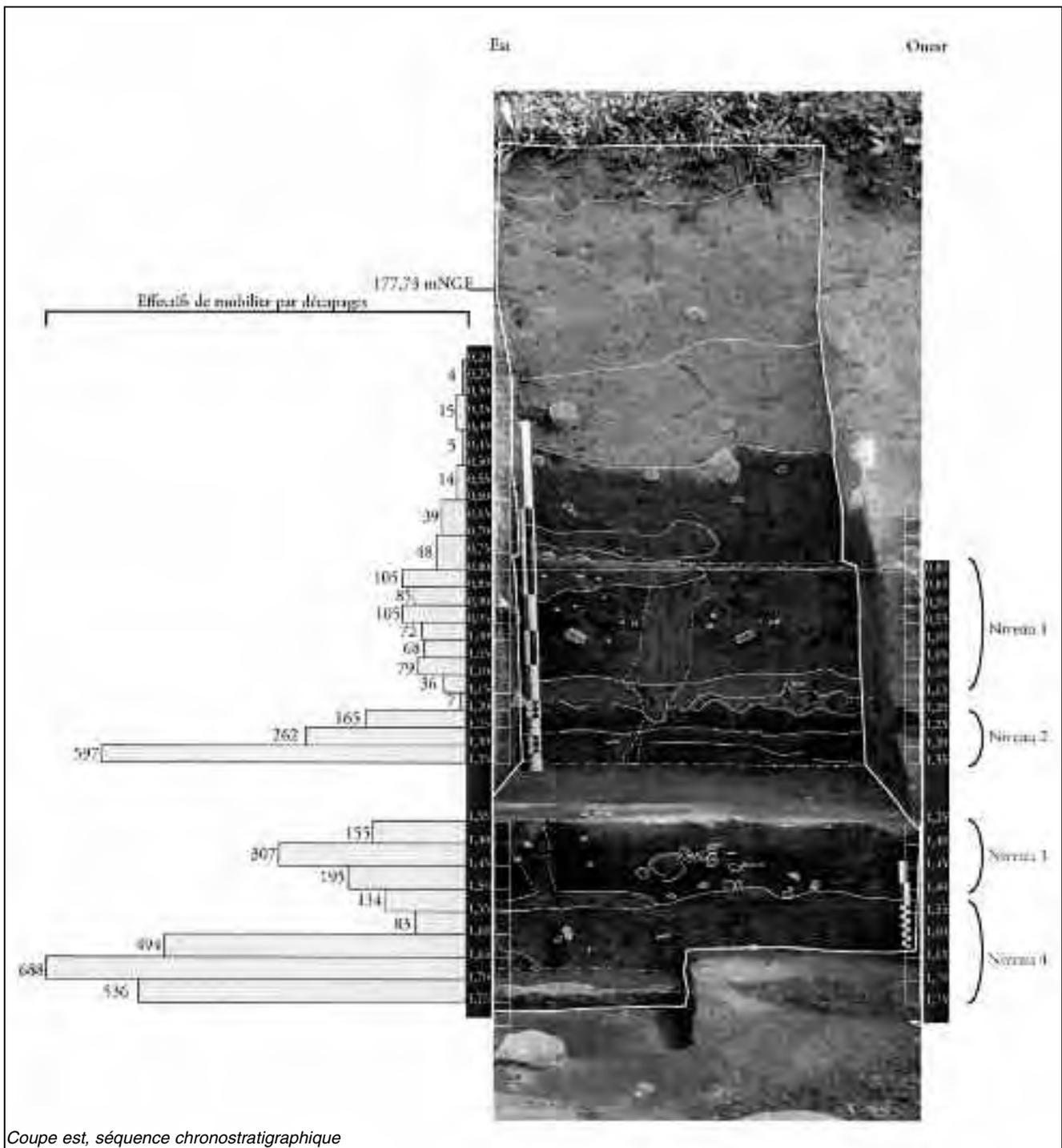
David Colonge

Une occupation stratifiée datant du Paléolithique supérieur a été mise en évidence sur la parcelle DY 191 de la rue Roger Nayrac. Le diagnostic a permis de mettre en évidence deux grands secteurs qui ont livré chacun une séquence archéologique. Il s'agit d'une part du porche d'une grotte creusée dans les grès du Permien et, d'autre part, d'une terrasse se développant en avant de la cavité.

Le porche de la grotte a livré au moins trois niveaux archéologiques datant du Paléolithique supérieur. Le plus significatif de cet ensemble correspond à une couche charbonneuse très riche en vestiges lithiques.

L'industrie lithique n'a pas livré d'éléments typologiques caractéristiques. La présence significative de lamelles à dos, de nombreux burins (dièdres et sur troncature), ainsi que d'un débitage laminaire assez rectiligne confèrent à cet ensemble une affinité avec le Gravettien, le Solutréen ou le Magdalénien moyen. La présence d'une perle en roche verte (de type serpentine) doit être notée par son caractère exceptionnel et, semble-t-il, son extrême rareté.

Le niveau sous-jacent a permis de mettre au jour un bloc de grès portant des traits d'origine anthropique dont le caractère artistique ne fait aucun doute, même



Coupe est, séquence chronostratigraphique

si le registre représenté n'est pas identifiable. Un fragment de pièce à cran a été trouvé associé. Cette pièce peut être soit un fragment de pointe à cran solutréenne (auquel cas le niveau sus-jacent peut être solutréen ou magdalénien), soit un accident de façonnage de pointe de la Gravette (hypothèse moins probable).

Le talus dominant la terrasse a, quant à lui, révélé une séquence stratigraphique où Gravettien ancien et Gravettien à burins de Noailles se succèdent sur au moins quatre niveaux, renfermés dans des paléosols. Un étirement des couches a pu être noté. Ce phénomène, même s'il a perturbé l'organisation originelle des dépôts, n'a pas bouleversé l'ensemble de façon trop importante. Les couches sont en effet subhorizontales et des lentilles charbonneuses ont pu être observées. La présence de foyer est très probable.

Les niveaux de Gravettien ancien se caractérisent par l'abondance de matériel lithique et, dans celui-ci, par celle de lamelles Font-Yves et Dufour (par ordre de fréquence). Ces microlithes présentent une population étonnante de pièces hyperpygmées dont les supports sont à rechercher parmi les lamelles de « grattoirs » carénés ou à museau. La terrasse se développant à l'avant du site n'a livré que du Gravettien ancien, les dépôts renfermant le Gravettien ayant été détruits par l'aménagement de la plate-forme.

Le site de la Rue Roger Nayrac constitue un jalon exceptionnel pour la connaissance et la compréhension des occupations préhistoriques du Bassin de Brive, mais également pour celles du développement du Gravettien.

Luc Detrain

BRIVE-LA-GAILLARDE

Lacombe

Paléolithique/Antiquité

La Communauté d'Agglomération de Brive envisage la construction d'un vaste centre nautique, d'une superficie de 39 050 m², au sud-ouest de la ville de Brive. La présence de vestiges archéologiques, principalement préhistoriques, à proximité des futurs travaux a entraîné une prescription archéologique de la part du Service Régional de l'Archéologie. Un diagnostic archéologique préalable était nécessaire. Il a été mené par deux agents de l'Inrap du 11 au 15 septembre 2006. Les sondages (longs en moyenne de 25 m et espacés de 25 m) ont été réalisés parallèlement et en quinconce.

Les parcelles ER 347 et 349 étaient jusqu'alors des terrains cultivés. Elles se situent au contrebas et au nord-est du village de Lacombe et en bordure de l'Autoroute A 20. La topographie de la zone concernée par le projet se présente sous la forme d'un terrain légèrement incliné vers le nord.

41 sondages ont été réalisés sur l'emprise du projet. Ils représentent une superficie totale de 2 215 m², soit 6 % de la totalité. Au total, 23 structures ont été enregistrées dans 15 sondages : 1 puits, 2 murs ou solins de pierres, 1 caniveau, 5 trous de poteaux, 11 fossés et 6 fosses. 15 autres tranchées ont livré uniquement du mobilier archéologique (fragments de tuiles ou tessons de céramique). 11 sondages seulement se sont donc révélés négatifs.

L'orientation des divers fossés permet de visualiser le parcellaire antique orienté sud-ouest/nord-est sur lequel se calquent quasiment toutes les structures. A l'extrémité occidentale du sondage 3, un puits a été mis au jour en limite d'emprise des futurs travaux. Son parement était constitué de grosses pierres de granite, de grès et de brasier. Le sondage 3 a été

élargi vers le nord pour savoir si ce puits était associé à d'autres structures. Etant donné son isolement dans l'emprise des futurs travaux, il a été décidé de le couper en deux aussi profondément que le permettait l'engin mécanique. Malgré la solidité apparente du substrat, le puits St 3-01 était parementé sur près de 4 m de profondeur. Son fond n'a pas été atteint. Il était comblé sur les 4 m supérieurs par un sédiment sablo-limoneux brun foncé, relativement charbonneux, très riche en gros fragments de tegulae.

Un caniveau de pierres, orienté nord-sud, a été dégagé dans les sondages 24 et 29, sur près de 32 m de longueur. Il était constitué de deux piédroits montés à l'aide de grosses pierres de gneiss. Des dalles de gneiss reposant sur les piédroits servaient de couvercle. L'intérieur de ce caniveau était comblé de sédiment limoneux brun stérile en mobilier archéologique. Cette structure n'a donc pas pu être datée ni associée à aucun autre creusement.

A l'ouest du sondage 35, plusieurs fosses semblaient se recouper. Leur observation a été insuffisante pour bien les distinguer les unes des autres. Elles n'ont en outre pas été fouillées à cause des intempéries.

L'angle de la fondation de deux murs de pierres d'un édifice a été mis au jour à 0,40 m de profondeur, dans le même sondage 35. Cette fondation, large de 0,65 m environ, était orientée respectivement nord-ouest/sud-est et nord-est/sud-ouest. Elle était conservée sous la forme d'une assise (haute de 0,25 à 0,30 m) de grosses pierres de grès en parement, avec un blocage de granite, sans mortier apparent. La pierre d'angle était percée d'un trou et d'une rigole qui pourraient correspondre aux implantations du poteau cornier et d'une sablière basse. Ces maçonneries s'apparentent

davantage à des solins destinés à recevoir des superstructures de bois qu'à de véritables maçonneries. A l'ouest, la fondation semblait s'interrompre brutalement, peut-être sur une amorce de retour. Au-delà, à l'ouest, un niveau de grosses pierres pourrait être interprété comme un niveau de circulation. Dans l'espace délimité par cet empiérement et les deux solins, un niveau plan et recelant quelques tessons de céramique commune gallo-romaine correspond peut-être au niveau d'occupation interne. En revanche, à l'est de l'édifice, un niveau riche en pierres interprété comme de la destruction a été aperçu lors du creusement du sondage, à moins qu'il ne s'agisse d'un fossé longeant l'édifice.

Ce bâtiment a vraisemblablement fonctionné à l'époque gallo-romaine. Sa fonction n'a pas été appréhendée. S'agit-il d'une habitation, d'un bâtiment agricole ou artisanal ? On rappellera en effet la présence de fosses riches en charbons de bois à l'ouest associées à un trou de poteau.

Le sondage 35 a été prolongé aussi loin que possible vers l'ouest sans recouper d'autres solins. Il est donc fort possible que l'édifice se terminait à l'extrémité ouest du solin méridional, ce qui conférerait à l'édifice une dimension de 7,50 m extra-muros dans le sens est-ouest pour au moins 6,90 m selon l'orientation nord-sud.

Le mobilier archéologique est principalement représenté par des fragments plus ou moins importants de tuiles d'apparence gallo-romaine. On ajoutera la découverte de quelques tessons de céramique fine à pâte rouge brique et surface noire, de céramique commune grise ou rose-orangé et de céramique grossière à pâte brune d'aspect protohistorique. Un fragment de meule en roche volcanique a été découvert dans le sondage 3 ainsi qu'une scorie lourde dans le sondage 18. Le mobilier mis au jour, associé à la nature des vestiges, laisse imaginer une occupation relativement précoce et probablement du I^{er} siècle de notre ère.

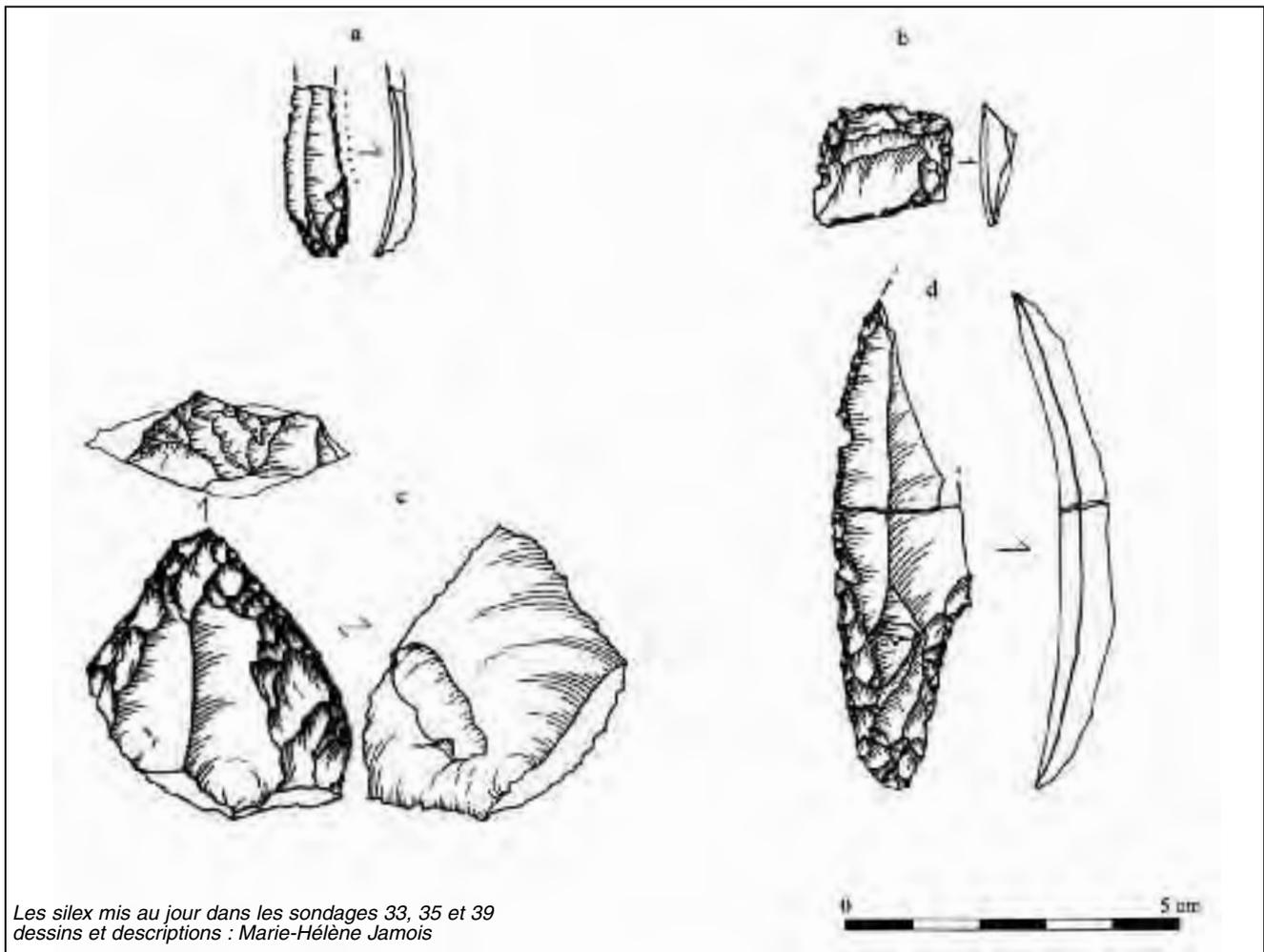
Quatre silex ont également été mis au jour, en général à la surface du terrain géologique, au niveau duquel s'ouvrent les fosses gallo-romaines. Ces silex, d'après leur nature et la méthode de débitage, sont issus, selon Thierry Bismuth (SRA Limousin) d'outils du Paléolithique supérieur. Ils étaient relativement isolés les uns des autres mais se situaient tous dans la partie nord de l'emprise. En outre, ils ne paraissent pas très usés, ce qui pourrait laisser envisager la présence d'une petite occupation ponctuelle préhistorique à proximité de ces sondages. On connaît en effet la forte densité d'occupations préhistoriques en grottes ou sous abris de cette période dans cette région. L'existence d'un petit site en plein air est tout à fait concevable.

Les 41 sondages réalisés sur l'emprise du projet de construction du centre nautique de "Lacombe" ont

permis de découvrir un site archéologique intéressant. En fait, un bruit de fond gallo-romain a été perçu sur l'ensemble de l'emprise des futurs travaux. Il se manifeste le plus souvent par des fragments de tuiles gallo-romaines en dispersion dans la couche recouvrant le substrat. Ces éléments proviennent soit d'un colluvionnement qui aurait déposé le mobilier issu d'un site gallo-romain en contre-haut (sous le village actuel de Lacombe), soit du remaniement important du terrain ayant entraîné la destruction progressive d'un site à cet emplacement. Ce remaniement important pourrait résulter d'un colluvionnement important vers le nord associé à des labours intenses et de plus en plus profonds. Plusieurs structures isolées permettent d'imaginer que l'occupation gallo-romaine se trouvait bien ici : puits, nombreux tronçons de fossés (souvent conservés sur une faible profondeur) et quelques trous de poteaux repérés çà et là.

Une fouille approfondie paraît intéressante sur plusieurs zones. Tout d'abord un petit décapage pourrait être envisagé entre les sondages 19 et 20 qui ont fait apparaître trois trous de poteaux. Il serait intéressant de dégager le plan complet d'un bâtiment sur poteaux. La deuxième zone sur laquelle une intervention archéologique plus importante paraît nécessaire se trouve au nord de l'emprise là où les solins de pierres d'un édifice assez vaste ont été partiellement mis au jour. Les niveaux de circulation qui lui sont liés étaient en partie conservés. En outre, des fosses au remplissage charbonneux, mises au jour immédiatement à l'ouest du bâtiment, pourraient lui être contemporaines. Il semble intéressant d'étendre cette zone vers le sud jusqu'au sondage 31 dans lequel des niveaux d'occupation charbonneux ont été entrevus. Vers le nord, des trous de poteaux et fosses éparses pourraient témoigner du développement de l'occupation dans cette zone. A l'ouest, ce sont les fossés repérés dans le sondage 34 qui pourraient limiter la zone de fouille. Le bâtiment identifié pourrait en effet s'intégrer dans un espace enclos qui mériterait d'être appréhendé. Quelques outils en silex taillé ont été découverts, on l'a vu, dans la partie nord de l'emprise sans pour autant découvrir de zone d'occupation préhistorique. Ces silex pourraient avoir été déposés par le colluvionnement. Ils étaient cependant très peu émoussés, ce qui pourrait indiquer la présence d'une petite occupation de plein air du Paléolithique supérieur à proximité des tranchées d'expertise. Bien sûr, ces outils ont également pu être réutilisés par les Gallo-Romains... Il paraît néanmoins nécessaire d'être particulièrement vigilant en dégagant des structures antiques lors des recherches archéologiques complémentaires.

Christophe Maniquet



a : lamelle sur silex blond veiné peu patiné. Présence de retouches sur la base et traces d'utilisation sur le bord droit. Sondage 39.

b : Troncature retouchée sur silex blond. Sondage 33.

c : éclat sur silex anthracite peu patiné. Retouches écailleuses semi-abruptes sr le bord gauche, plates sur le bord droit. il s'agit donc d'un racloir double convergent. Il pourrait s'agir d'un éclat de ravivage de nucléus, comme l'indique la talon facetté et l'orientation technologique de l'aclat. Sondage 35.

d : lame du silex gris patiné et usé. Présence de retouches abruptes sur le bord droit, déterminant un cran. Retouches semi-abruptes sur la base et le bord gauche. Sondage 35.

BUGEAT Champ du Palais

Antiquité



Secteur I, caniveau, bordure et dallage de la galerie (Cl. H. Mavéraud)

Au mois d'août 2006, un sondage a été effectué sur les vestiges d'une villa gallo-romaine, *pars urbana* d'un domaine agricole, connus de longue date. L'opération avait pour objectif d'une part de compléter un *corpus* de données anciennes, et d'autre part d'évaluer l'intérêt scientifique et l'état de conservation des vestiges. La villa occupe l'extrémité nord-ouest d'un plateau. Le site est connu depuis le XIX^e siècle.

Un sondage conduit en 1962 avait notamment permis de découvrir une galerie dallée, un système de caniveau et des éléments de décor architectural (chapiteaux, fûts de colonnes). Le sondage de 2006 a consisté à étudier deux zones distinctes (secteurs I et II). Chaque secteur a bénéficié de l'aménagement de bandes témoins.

Le secteur I a conduit à un élargissement de l'aire sondée en 1962. La fouille a permis de confirmer l'existence d'une galerie dallée, vraisemblablement limitée à l'est par un système de colonnade prenant place sur une bordure construite au moyen de blocs parallélépipédiques en granit. Cette structure est bordée à l'est par un caniveau également réalisé en granit. L'accès occidental de la galerie est matérialisé par un escalier. Le secteur I a également permis de mettre au jour la partie nord-est d'une salle munie d'un hypocauste (salle 4). La particularité de cette structure tient au fait que les pilettes sont en granit, de même que les dalles de la *suspensura*.

Le secteur II a permis d'étudier une partie encore inconnue de la villa. Trois salles distinctes ont été identifiées : salles 1, 2 et 3. La salle 1 bénéficiait d'un système de chauffage par hypocauste classique, construit à partir de matériaux en céramique. L'extrémité est de cette structure est encore en place. La salle 3 se distingue par la présence d'un dallage de type polygonal en granit rose. La fouille a révélé l'existence de deux états successifs : les salles 2 et 3 ont été mises en place lors d'une première phase de construction, au même titre qu'un caniveau en granit encore présent au sud de la salle 2 ; la salle 1 correspond à une seconde phase de construction. Le seuil SEU 023 qui permettait au départ un accès au bâtiment a été réaménagé de façon à constituer une structure de communication entre les salles 1 et 3.



Secteur II, dallage en granit de la salle 2
(Cl. H. Mavéraud)

Entre les secteurs I et II, hors de l'emprise spatiale de l'opération, l'angle d'un mur matérialisant le côté sud de la salle 1 est visible en surface, au même titre qu'une portion en place de caniveau en granit le bordant. Une seconde portion de ce caniveau, déplacée, gît également à découvert et à proximité immédiate de ces structures.

Le mobilier mis au jour lors du sondage est relativement varié : *tegulae*, *imbrices*, plaque de parement en

céramique. Les éléments de décoration comptent un chapiteau, des plaques en grès rouge, des fragments d'enduits peints. Les structures ont livré de nombreux éléments métalliques (clous, crampons...) dont la fonction reste parfois indéterminée. La céramique se limite à un nombre réduit de tessons qui sont, dans la majorité des cas, peu exploitables. En revanche, le site se révèle riche en verrerie : les fragments de verre à vitre sont abondants et les fragments de plusieurs récipients datables ont été mis au jour (verre soufflé et mosaïqué).

À ce jour, les différentes structures archéologiques et le mobilier découvert sur le site permettent d'attester une occupation du site du I^{er} au III^e siècle de notre ère. L'opération de sondage 2006 a permis de confirmer que nous sommes en présence de l'imposante *pars urbana* d'un domaine agricole gallo-romain de grande importance, établi dans un environnement topographique classique. Il a également donné lieu à la collecte d'informations parfaitement inédites qui prouvent que nous sommes en présence d'un site tout à fait exceptionnel, aussi bien du fait de l'excellent état de conservation de ses vestiges, de l'emprise spatiale de l'établissement, que de l'intérêt architectural sans précédent dans ce secteur rural lémovice.

La fouille a permis de comprendre que plusieurs phases de construction et d'occupation ont existé. L'évolution architecturale globale décelable à ce jour s'est faite en vue d'un développement spatial de l'établissement ainsi que de l'amélioration de son confort (salle 1 chauffée par hypocauste par exemple). En outre, le mobilier mis au jour confirme de façon assurée la richesse de cet ensemble. Il permet de déduire par exemple que le décor intérieur était particulièrement soigné et luxueux (parement de grès rouge, enduits peints...).

Le sondage de 2006 a révélé que l'état de conservation des vestiges reste exceptionnel, que les structures sont facilement accessibles, et que la majeure partie de celles-ci ne demande que des mesures de conservation relativement réduites.

Le site du Champ du Palais apparaît donc comme un site au potentiel scientifique notable en matière de connaissance du monde rural lémovice, d'une part par la richesse de ses structures archéologiques, d'autre part par l'excellence de leur état de conservation sur ce plateau peu propice aux cultures. Cependant, de nombreux points restent encore à étudier : l'emprise spatiale globale de la villa et de ses annexes, la possibilité de l'existence d'un étang sur le domaine, un affinage des datations relatives et absolues.

Hélène Mavéraud

Les objectifs que nous nous étions fixés pour la campagne 2006 étaient les suivants :

- effectuer des prélèvements en vue de datations au carbone 14, les analyses effectuées par Eric Laval (C2RMF, Musée du Louvre) ayant, en effet, démontré que les pigments noirs des mains négatives étaient à base de charbon ;
- évaluer le travail de prospection restant concernant les vestiges de représentations paléolithiques. Nous avons démontré, au cours des campagnes 2004 et 2005, l'existence de vestiges de représentations paléolithiques sur les espaces plafonnants. Ceux-ci sont pour le moment, sauf la représentation d'un animal indéterminé, inaccessibles.

Le 3 novembre 2006, Hélène Valladas, du laboratoire des Sciences du Climat et de l'Environnement de Gif-sur-Yvette, est venue dans la cavité. Trois prélèvements ont été effectués sur les mains négatives 1 et 2. Ils feront l'objet d'un traitement particulier, suivi de datations par AMS. Par ailleurs, H. Valladas a prélevé un peu de calcite en chou-fleur, afin de la dater et de quantifier ainsi le degré de pollution de la paroi à cet endroit.

En ce qui nous concerne, nous avons, le même jour, observé attentivement les parois. Nous nous sommes aperçus que l'analyse et le relevé éventuel des vestiges noirs déjà signalés sur les parois nécessiteraient la mise en place d'un pont métallique, afin d'enjamber l'étendue boueuse qui occupe actuellement le centre de la cavité. Seul ce pont permettrait d'atteindre la paroi et de procéder à une étude convenable, qui nécessite, rappelons-le, un examen rapproché. Tout ceci implique que du matériel volumineux doit passer à travers l'étroite chatière qui défend l'entrée de la grotte. Si une telle opération était décidée, il faudrait donc sans doute prendre la décision d'élargir cette entrée, avec tous les risques que cela comporte en termes de changement d'hygrométrie et donc, de protection des représentations déjà répertoriées. Le coût financier et le risque conservatoire me semblent pour le moment exagérés, vu l'état actuel de la cavité.

Par ailleurs, nous avons confié au Centre de datation par le carbone 14 de l'Université Claude Bernard Lyon 1, des prélèvements issus de la campagne 2004.

D'abord, un fragment de charbon ramassé en surface, dans un ensemble épars identifié par Isabelle Théry-Parisot comme étant du chêne ; puis un morceau de charbon provenant du premier foyer découvert, et que Jérôme Primault, sur la base d'une analyse précédente d'Isabelle Théry-Parisot, a identifié comme étant du saule. Nous avons obtenu deux résultats : **190 +/- 30 BP** pour le morceau de chêne et **26770 +/- 380 BP** pour le fragment du premier foyer. Ce dernier résultat est en adéquation avec l'âge estimé des peintures (panneau de points rouges, mains négatives...), qui correspond au début de la phase moyenne du Gravettien. L'autre analyse démontre l'intégrité du niveau paléolithique, mais aussi la relative ancienneté des piétinements du sol actuel de la grotte.

Différentes opérations sont encore en cours :

- datation du deuxième foyer par le Centre de datation par le carbone 14 ;
- datation des pigments des mains négatives par le Laboratoire des Sciences du Climat et de l'Environnement ;
- étude des fistuleuses par Nicolas Mélard (USM 103-UMR 5198 du CNRS, Département de Préhistoire du MNHN) ;
- étude des morceaux de parois décorés récoltés dans le sondage par Romain Pigeaud ;
- finalisation de la reconstitution numérique 3D par Matthieu Deveau (IGN) et Daniel Schelstraete (ENSG) ;
- finalisation de l'étude karstologique par Joël Rodet (UMR 6143 du CNRS, Université de Rouen).

Lorsque ces travaux seront achevés, nous espérons publier une monographie synthétique, qui complètera la première synthèse publiée en 2006 dans la revue *Préhistoire du Sud-Ouest*.

En ce qui concerne l'étude de la cavité en elle-même, nous la considérons comme achevée, du moins tant qu'une décision ne sera pas prise, en concertation avec toutes les parties, sur l'aménagement alors nécessaire de la cavité.

Romain Pigeaud

Dans le cadre de l'aménagement du contournement nord de Brive reliant l'autoroute A20 (commune d'Ussac) à la route nationale 89 au niveau de la ZAC du Moulin, sur la commune de Malemort-sur-Corrèze, une opération de diagnostic archéologique a été réalisée du 17/11/2004 au 27/01/2005. Le caractère positif de plusieurs sondages réalisés lors de l'évaluation, à l'extrémité sud du tracé, a suscité la mise en œuvre d'une opération de fouille préventive sur une surface de 6 818m².

L'intervention archéologique s'est déroulée du 5 juin au 1^{er} septembre au lieu-dit «Cazaudet» (ancienne appellation cadastrale «Roumegoux»). L'étude de ce site apporte des données importantes pour la connaissance du Second Age du Fer corrézien et l'appréhension de l'occupation gallo-romaine du Bas-Limousin. En effet, le caractère bipolaire de l'occupation s'exprime dans le regroupement des structures laténiennes dans la partie sud de l'emprise

de fouille (Zone II, au sud de la RN89) tandis qu'au nord (Zone I, 250 m au nord du secteur II) se concentre l'occupation gallo-romaine du Haut-Empire. De rares structures de cette période ont sporadiquement été mises en évidence dans la partie méridionale de la zone d'investigation : un puits, quelques fosses, des fossés et un four très arasé sont attestés dans la Zone II.



Vue d'ensemble du four de potier. (cl. P. Ernaux, INRAP)

Les faits marquants de l'occupation du Second Age du Fer ont été observés dans la partie septentrionale de la Zone II. L'espace fouillé a révélé des fosses renfermant des artefacts laténiens, un pavage naturel aménagé et surtout un four de potier de La Tène finale. Il s'agit d'un four à alandier et tirage vertical. Son caractère isolé ne doit pas faire oublier que les officines de potiers du Second Age du Fer regroupent généralement plusieurs unités de production, isolées de l'habitat. En outre, la dispersion des vestiges au nord de la RN89 et à l'est de la zone II tend à démontrer que l'occupation à laquelle ces découvertes se rapportent pourrait correspondre à des habitats groupés, installés à la confluence de la Couze et de la Corrèze. Il ne faut cependant pas exclure la possibilité d'un habitat isolé, possédant sa propre structure de production. En l'état actuel des données, il paraît difficile d'aller plus loin dans l'interprétation de l'occupation au sol, ce secteur étant partiellement fouillé. L'analyse typo-chronologique du mobilier tend à situer l'occupation du Second Age du Fer entre la fin du III^e et le début du I^{er} s. av. J.-C. De précieuses indications nous sont apportées par le mobilier céramique collecté. En effet, si les traditions stylistiques du III^e s. av. J.-C. se maintiennent dans la période de transition

La Tène B/C, le mobilier céramique de la 2^e moitié du II^e s. avant notre ère montre en revanche l'adoption des caractères typologiques attestés à la même époque en Aquitaine septentrionale. De plus, la découverte d'une monnaie d'argent du II^e s. av. J.-C. et attribuée aux Lémovices, est à signaler car connue à seulement 4 exemplaires, celui-ci inclus. Cette monnaie découverte à Malemort est d'un grand intérêt numismatique puisqu'elle constitue à ce jour la seule découverte connue sur site et recueillie en contexte archéologique.

Les structures en creux de la Zone I semblent indiquer une fréquentation de la zone au cours des I^{er} - II^e s., voire début du III^e s. de notre ère. Des fosses et une canalisation correspondent aux structures abandonnées à la fin du I^{er} ou au début du II^e s. ap. J.-C.. Des fragments de figurines en terre cuite, issues vraisemblablement des ateliers de Brive, ont été retrouvés dans le comblement de certaines de ces structures. Le musée Labenche de Brive conserve une collection de plus de 850 figurines gallo-romaines en terre cuite qui proviennent pour la plupart de deux sites découverts au centre de Brive, rue Charles Teyssier et au lieu dit Puy-Saint-Pierre, respectivement datés des I^{er} et II^e s. ap. J.-C. Quatre puits et un niveau de circulation ont fourni du mobilier de la deuxième moitié du II^e et du début du III^e s. de notre ère, fixant à cette période l'abandon de ce secteur de l'occupation antique. Le mobilier céramique provenant du remplissage des puits pose la question d'un groupe de production locale, notamment à travers les pichets et les gobelets à paroi semi fine à engobe "rouge". De nécessaires investigations devront être réalisées dans la région afin de confirmer ou infirmer cette hypothèse. Le niveau inférieur d'un puits a permis la découverte de mobilier en métal et en bois, d'un intérêt tout à fait remarquable. Parmi les objets façonnés dans le premier matériau, signalons la présence d'une entrave en fer et d'une anse de vase en bronze. Un batteur ou fouet, des fragments de seaux ou de baquets, deux tablettes à écrire en bois, un peigne, un jeton, un jouet (glaive ?), un entonnoir et un fuseau montrent la variété des objets en bois issus de ce contexte. Des éléments fragmentaires d'un objet en cuir, une épingle en os, des fragments d'enduit peint et de béton de tuileau, des morceaux de dalles de suspensura proviennent également du comblement de ce même puits. Ces éléments induisent vraisemblablement la présence d'un habitat fortement romanisé mais en cours d'abandon à proximité de ce puits. La conservation du milieu humide au fond de plusieurs de ces puits a fourni de nombreux restes végétaux contribuant à l'amélioration des connaissances de l'alimentation végétale, des pratiques agricoles et arboricoles des populations de ce secteur à la fin du Haut-Empire. Les résultats de l'étude du couvert sylvoicole (P. Mille), les spectres polliniques (P. Guenet) et les conclusions de l'étude carpologique (A. Bouchette) s'intègrent dans une étude globale paléoenvironnementale du paysage de Malemort à la fin du II^e – début du III^e s. de notre ère.

Les données recueillies sur le site de Malemort-Cazaudet s'avèrent donc particulièrement importantes, notamment au regard du mobilier recueilli et des analyses paléoenvironnementales réalisées. Ce site, bien qu'incomplètement fouillé, apporte des informations essentielles pour la connaissance du Second Age du Fer de ce secteur en bordure occidentale du Massif central. Par ailleurs, la

compréhension de l'occupation du Haut-Empire du Bas-limousin s'enrichit de nouvelles données. Les projets d'extension de la ZAC du Moulin vers le nord, dans le secteur où l'habitat gallo-romain est probablement implanté, devront être particulièrement surveillés afin de permettre l'appréhension de l'occupation antique dans sa globalité.

Alexandra Besombes



Pichet issus du puits F90. (cl. P. Ernaux, INRAP)

MALEMORT-SUR-CORREZE

La Rivière

L'opération de diagnostic archéologique sur l'emprise de la zone industrielle de *La Rivière* a été scindée en deux parties : près de la moitié de son emprise est occupée par des espaces boisés denses encombrés de taillis. Seuls les espaces ouverts, à l'est près de la déchetterie et à l'ouest entre le terrain de Caces et la cimenterie, ont été traités. Cette suspension de l'opération maintient sa poursuite et la rédaction du rapport en attente.

Les résultats sont dans l'état actuel plutôt maigres : quelques fragments de céramiques et artefacts lithiques sont présents dans les limons colluviés qui couvrent les formations alluviales. Deux structures ont été également mises au jour : un dispositif de drainage

mixte, tubulure céramique mécanique et canalisation en pierre sèche du début du XX^e siècle et un important fossé de 5 m d'ouverture pour 2,5 à 3 m de profondeur environ. Ils se trouvent sur la basse plaine de la Rivière, dans la zone inondable.

La stagnation des eaux de surface et la présence de la nappe phréatique au niveau des graves et sables alluviaux gênent considérablement nos recherches car elles provoquent une importante instabilité des coupes dans les sondages et un état boueux généralisé des sédiments.

Cette opération de diagnostic reste à l'heure actuelle en suspens.

David Colonge

Les campagnes d'études menées chaque année au château de Ventadour depuis 2002 ont pour mission de compléter les connaissances du site et de guider la restauration du bâti pour sa mise en valeur. En 2002, la cour du château était encombrée de déblais de destruction qui recouvraient l'ensemble des constructions localisées au nord et nord-ouest de la fortification.

A la suite des sondages d'évaluation réalisés en 2005 sur le secteur de la plate-forme sud-est, l'ensemble du secteur a fait l'objet d'un suivi des travaux de terrassement et de restauration engagées par l'Architecte en chef des Monuments Historiques, Stefan Manciulescu. Ces travaux ont permis de compléter les observations relatives à la chronologie de l'occupation de ce secteur et à la construction des courtines et aménagements de terrasses. Parmi les apports majeurs de ce suivi de travaux, on notera l'identification d'une citerne maçonnée dans la partie nord-est de la plate-forme, où un caniveau avait été observé en 2005 à proximité de la poterne sud-est de la cour centrale. Les eaux de ruissellement de la cour centrale sont recueillies à proximité de la poterne et canalisées jusque dans la citerne, dont la capacité atteint 50 m³



Vue de l'angle intérieur est de la tour carrée

environ. Les observations ont en outre montré que la courtine de la plate-forme sud-est était construite de manière homogène sur toute sa longueur ; le mobilier recueilli tend à démontrer que l'ensemble de ce secteur avait été aménagé à la fin du XV^e ou au XVI^e siècle.

Les campagnes de fouilles programmées des années précédentes se sont attachées à dégager le logis seigneurial qui occupe une partie du pan ouest de la courtine de la cour centrale. Ce bâtiment est daté par les textes et par l'étude archéologique du XV^e siècle. Une série de sondages ouverts dans les pièces en enfilade du rez-de-chaussée démontrait que ce corps de logis a été bâti sur des espaces vierges de construction sur sa moitié nord. En revanche, il est venu remplacer au moins un bâtiment plus ancien sur la moitié sud de son emprise. La campagne de fouille de septembre 2006 avait pour objet de reconnaître les niveaux d'occupation antérieurs à la fin du Moyen Age, entrevus par les sondages les années précédentes, ainsi que le secteur de la tour carrée, au sud-est de la cour centrale. La pièce sud du logis et les espaces qui l'environnent au sud-est ont fait l'objet d'un dégagement

mécanique des remblais de destruction qui les encombraient et d'une fouille partielle en aires ouvertes ou en sondages. L'étude des élévations, ainsi dégagées sur 3 m de hauteur, a été réalisée.

La tour carrée montre deux phases de construction. En premier lieu, une tour à trois contreforts par face (dont des contreforts englobant les angles de la tour) (fig. 1) appartient à la première phase de construction identifiée sur le site, dans le courant du XII^e ou au début du XIII^e siècle. Elle montre un premier niveau marqué à l'intérieur par des pilastres en milieu de murs (fig. 2), qui permettent de restituer un voûtement sur arcs doubleaux retombant sur un probable pilier central, dont aucune trace n'est conservée. Des prélèvements de charbons dans les mortiers de la tour ont été réalisés et devraient faire l'objet de datations par radiocarbone. Le bâtiment a été arasé et ses parties hautes reconstruites dans une seconde phase, datable du XV^e siècle d'après les modénatures des cheminées et des baies conservées dans les étages. Une tour d'escalier polygonale desservant les étages de la tour a en outre été documentée et peut être datée de la seconde moitié du XV^e siècle au plus tôt.

Parallèlement, la courtine de la cour centrale a été construite en appui sur la tour à contreforts, dans ses angles nord et sud, à la fin du XIII^e siècle en même temps que le logis et la tour carrée. Concernant les

structures antérieures au logis du XV^e siècle, le plan que l'on obtient après dégagement des maçonneries antérieures arasées est celui d'un logis de plan rectangulaire s'accolant d'une part à l'angle nord-ouest de la tour carrée à contreforts, d'autre part à la courti-ne ouest de la cour centrale. Le plan qui se dessine au sol est partiel car les murs ont été entièrement détruits parfois jusqu'au substrat. Ce logis est donc mal documenté (hauteur ? ouvertures ?), les travaux de la fin du Moyen Age ayant fait "table rase" du bâtiment.

Les sondages pratiqués dans l'emprise de ce logis disparu n'ont révélé qu'un lambeau de sol : un cailloutis damé isolé des murs arasés, mais calé par un mobilier céramique homogène dans un large Moyen

Age central (XII^e - XIII^e siècle). En revanche, le remblai de terrasse qui le reçoit est conservé sur l'emprise de l'ancien logis.

Les couches archéologiques conservées sous le sol du logis du XV^e siècle sont pour l'essentiel relatives au chantier de destruction de l'ancien bâtiment et de reconstruction du nouveau : bac à gâcher le mortier, stockage de matériaux de construction, épandage de chaux liquide, trou de poteau peut-être pour l'échafaudage, remblai de nivellement de la nouvelle terrasse. Les sols de circulation du XV^e siècle ont eux disparu, probablement lors de la dernière destruction organisée du château qui a servi de carrière de pierres.

Sylvie Campech, Laurent D'Agostino

ROSIERS-D'EGLETONS

Rocade sud d'Egletons

Antiquité

Le contournement de la ville d'Egletons située au cœur du département de la Corrèze a débuté avec la construction de l'autoroute A 89 qui passe à proximité depuis quelques années. Une prospection archéologique systématique avait été menée sur le tronçon Ussel-Naves en 1997 et n'avait permis la découverte d'aucun site sur la commune d'Egletons. La future rocade se raccorde à l'autoroute à l'ouest de la ville et se dirige vers le sud où elle recoupe la RD 142 puis, après un coude vers l'est, la RN 89 reliant Egletons à Rosiers-d'Egletons. Cette portion de la rocade a déjà été construite mais n'a vraisemblablement pas fait l'objet de diagnostic archéologique préalable. Le tronçon de rocade qui concerne la présente intervention archéologique débute à l'ouest au niveau d'un rond-point construit sur la RN 89 au lieu-dit La Grésouillère et se poursuivait vers l'est, sur une longueur de 2 300 m, jusqu'à la RD 16, menant d'Egletons, au nord, à Argentat, au sud. Toute la rocade sud d'Egletons se situe pour le moment sur la commune de Rosiers-d'Egletons. A l'est de la RD 16, le projet n'est pas encore défini.

C'est "la richesse en vestiges protohistoriques et gallo-romains" de cette zone, démontrée par "les diagnostics réalisés de part et d'autre du projet actuel", qui a entraîné une prescription archéologique de la part du Service Régional de l'Archéologie sur les 92 318 m² du projet routier. Une convention établie entre l'Inrap et le Conseil Général de la Corrèze a défini le mode d'intervention. Cette dernière a été menée du 22 mai au 9 juin 2006.

Cette intervention s'est déroulée dans des conditions particulièrement difficiles. En effet, les arbres des zones boisées avaient bien été tronçonnés et les grumes rangées le long des routes, mais tous les branchages avaient été laissés en vrac et non ras-

semblés sous la forme d'andains. Ceci a fortement compliqué la progression pédestre ainsi que celle de l'engin mécanique. Le nettoyage nécessaire avant le creusement des sondages a pris un temps considérable. Ce déboisement a très souvent arraché, déplacé, ou fait disparaître les piquets d'implantation d'axe ou de limites d'emprise, ce qui a, par endroits, rendu le repérage du tracé complexe. En outre, la présence de branchages éparpillés ou d'arbustes dans les taillis ont compliqué les relevés topographiques des tranchées et structures archéologiques. On notera en outre que certaines petites parcelles n'avaient pas du tout été déboisées. Le tracé de cette future rocade traverse des zones humides tourbeuses dans lesquelles la pelle mécanique a failli rester enlisée à plusieurs reprises. Les sondages y ont donc été limités en nombre et en longueur. Ces zones humides se sont systématiquement révélées stériles en vestiges archéologiques.

88 sondages ont été réalisés sur l'emprise du projet. Ils représentent une superficie totale de 4 071 m², soit 4 % de la totalité (de 92 318 m²). Ce faible pourcentage est dû en particulier aux nombreuses zones, boisées ou humides, non accessibles. Les sondages (longs en moyenne de 20 m à 25 m) ont été réalisés parallèlement à l'axe routier et en quinconce, dans la mesure du possible.

Au total, 36 structures (dont 16 fossés, 1 fosse et 19 trous de poteaux) ont été enregistrées dans 19 sondages et 5 tranchées seulement ont livré du mobilier archéologique (fragments de tuiles ou tessons de céramique).

Un seul site a été mis au jour, au lieu-dit La Jonchère, à l'extrémité orientale du tronçon de rocade à diagnostiquer. Les sondages 8 à 13 réalisés à l'extrémité

est du tracé à sonder ont permis la mise au jour d'un site matérialisé par des creusements dans le substrat arénisé dont certains ont livré un mobilier archéologique peu abondant. Ce site est représenté sur l'emprise de la future route par 18 trous de poteaux disséminés, peu denses, d'une fosse à la fonction indéterminée et de trois fossés de parcellaire ou de drainage. Aucune organisation particulière n'a pu être saisie. On peut simplement imaginer que les trous de poteaux appartiennent à des édifices de bois répartis sur un vaste espace délimité par les fossés. Les bâtiments principaux sont peut-être en dehors de l'emprise du projet. Les fossés assuraient sans doute un rôle de drainage ou de limite parcellaire. Une grande fosse circulaire peu profonde n'a en revanche pas reçu d'interprétation satisfaisante. Les structures recréaient de façon peu dense le substrat géologique. Le mobilier issu des diverses structures, associant fragments de tuiles gallo-romaines et tessons de céramique commune modelée à gros dégraissant pourrait dater cette occupation du début de notre ère. Malheureusement, ceci a été impossible à démontrer dans le cadre du diagnostic. En effet, sur ce secteur, la largeur de l'emprise est de seulement 17 à 18 m. Seules quelques extensions de sondages ont pu être réalisées mais l'étendue du site reste inconnue vers le nord et le sud.

Outre ce site, plusieurs tronçons de fossés ont été observés au sein des différents sondages. Cependant, ils n'ont pu être rattachés entre eux et n'ont pas livré de mobilier archéologique. Le terrain étant imbibé d'eau, on peut imaginer que la plupart de ces fossés avaient un rôle de drainage. Au niveau du sondage 83, deux frettes en fer ont été mises au jour dans un fossé, ce qui confirme la présence initiale d'une conduite de bois, disparue dans la zone où l'eau n'est pas présente en permanence. Au sud, cette conduite de bois, conservée, ne paraît pas percée au

cœur pour l'écoulement de l'eau. Est-ce que la simple présence de morceaux de bois placés bout à bout suffisait à drainer l'eau stagnant dans le terrain ? Ce n'est pas sûr. Hormis les frettes en fer, ce fossé n'a pas livré de mobilier archéologique. Les frettes elles-mêmes ne sont pas suffisamment caractéristiques pour être datées. Aussi, aucun argument chronologique ne peut être avancé ici. De nombreuses empreintes de chablis sont apparues dans les diverses tranchées réalisées. De formes demi-circulaires ou irrégulières, ces dépressions peu profondes entamant le substrat n'ont pas livré de mobilier. Aucun mobilier archéologique n'a été découvert dans les sondages réalisés en dehors du site de La Jonchère, hormis les quelques fragments de tuiles du trou de poteau St 331.

Au sud d'Egletons, la RN 89 reprend approximativement l'emplacement d'un itinéraire antique (voie Clermont-Ferrand - Périgueux), ce qu'indiquent son tracé rectiligne, les nombreux sites ainsi que divers toponymes répertoriés le long de cet axe. On peut imaginer qu'un autre itinéraire gallo-romain (ou antérieur) provenait du sud-est, repris dans sa partie nord par la RD 16. Le bourg actuel d'Egletons se situait donc au carrefour de ces deux routes et a pu dès lors constituer une petite agglomération secondaire durant l'Antiquité, cernée par des occupations dispersées aux alentours dont celle de la Jonchère. Malheureusement aucune recherche archéologique plus complète ne peut être menée au centre du bourg occupé aujourd'hui par les vestiges médiévaux.

La future portion de la rocade d'Egletons, à l'est de celle concernée par le présent diagnostic archéologique, devra faire l'objet d'une attention particulière. En effet, elle pourrait recouper l'itinéraire repris par la RD 16 et devrait passer à peu de distance du site gallo-romain du Puy Romain.

Christophe Maniquet

La campagne 2006 marque la première année d'une fouille triennale sur le site de l'église et du prieuré de Lavinadière. On ne reviendra donc pas ici sur les phases d'aménagement et d'occupation les plus récentes de la commanderie des hospitaliers matérialisées par le corps de logis des deux bâtiments 1 et 2 qui ont fait l'objet des comptes-rendus des trois années de fouille programmée précédentes (voir BSR 2000, 2003 à 2005). L'année 2006 a été orientée suivant deux principales directions : l'extension de la fouille sur le terrain et la mise en œuvre de collabora-

tions grâce à la constitution d'une équipe élargie.

La partie ouest du site (secteur 3), correspond à une cour ouverte, délimitée, au nord et à l'est par les bâtiments 1 et 2 et, au sud, par le gouttereau nord de l'église. Parmi les découvertes les plus précoces faites en 2006 dans ce secteur on mentionnera : une nouvelle fosse-silo, un drain bâti et un segment supplémentaire du fossé ancien se développant au nord de l'église. Malgré les superpositions et mutilations occasionnées par les constructions plus récentes, ces témoins, encore mal datés dans l'abso-



Vue aérienne du site

lu, sont toutefois indéniablement d'origine médiévale. Le fossé Fs.04 semble bien se prolonger au delà de ses limites actuelles et son tracé permet de plus en plus de l'associer à l'église, même si sa fonction reste encore très incertaine. L'hypothèse d'une limite d'enclos ecclésial, pour séduisante qu'elle soit, ne paraît pas encore totalement assurée et méritera d'être discutée. Dans le même secteur, la découverte d'un aménagement maçonné périphérique au puits en partie fouillé lors des campagnes précédentes complète l'étude des aménagements hydrauliques déjà découverts et associés aux deux lavabos fouillés l'an dernier. La position stratigraphique de ce sol pavé confirme ici l'origine médiévale du puits. Enfin, l'étude des fondations des principaux murs périphériques appartenant aux bâtiments tardifs semble démontrer qu'ils ont pu initialement correspondre à des édifices ou aménagements plus anciens appartenant au premier état bâti, celui du prieuré de l'ordre du Saint-Sépulcre.

Au nord de la fouille (nord du bâtiment 2) les deux murs 23 et 31 mis au jour en 2005 ne sont conservés qu'au contact du bâtiment 2, vers le nord ils ont été démantelés jusqu'aux fondations à une période qu'une monnaie permettrait de situer dès le milieu du XIV^e s. L'espace qu'ils délimitent étant rapidement abandonné et servant de dépotoir avant d'être remblayé. Toutefois, l'angle ouest du secteur a révélé la présence d'un sol en place, médiéval, qui pourrait appartenir à un bâtiment ou une structure non encore identifiée. Le mobilier recueilli dans ce secteur, en particulier céramique, complète celui mis au jour en 2005 dans le dépotoir 511.

Egalement situé au nord du bâtiment 2, mais cette fois-ci vers l'est, la zone révélée par la prospection géophysique de 1999 (M. Martinaud et Fr. Madani) s'avère correspondre à un atelier de forgeron attesté par la présence de plusieurs aménagements ou couches directement associables au travail de forge.

Si les limites de cet atelier ne sont pas conservées, en partie du fait de l'activité de récupération et d'épierrement qu'a connu le site après son abandon, l'analyse de la répartition des structures, des zones de battitures et de charbons de bois permet toutefois de proposer un schéma d'organisation de l'atelier. La question de la chronologie de cette aire de travail reste en revanche posée. Faute de matériel suffisamment datant, on ne peut que constater une position stratigraphique comprise, dans l'état actuel de la fouille, entre la fin de la phase médiévale (fin XV^e ou début XVI^e) et le terme de l'occupation du site (milieu XVII^e s. ?). Par ailleurs, la découverte de très nombreuses calottes/scories de métal dans le comblement du fossé Fs.04 témoigne de la proximité d'un autre atelier plus ancien, non encore repéré dans le cadre de la fouille mais dont l'analyse paléométallurgique permet toutefois de confirmer la présence.

Enfin, la poursuite de la fouille dans la partie orientale du site, à l'extérieur du bâtiment 1, a confirmé l'hypothèse émise l'an dernier de l'existence d'un second fossé. Si son emprise en largeur n'est pas encore connue, une partie de son tracé ainsi que son architecture et ses comblements ont été documentés cette année : large, mais peu profond et à fond plat, ce fossé est équipé, après une première phase d'utilisation, par une escarpe maçonnée reposant sur un premier niveau de comblement. Le creusement de ce fossé, réalisé lors d'une phase récente de l'occupation, a largement amputé un bâtiment initial médiéval (S.17) ainsi qu'une structure excavée identifiable comme fosse-silo (Fs.09). Malgré donc une conservation partielle et une extension en partie masquée sous des parties maçonnées du deuxième état architectural du bâtiment 1 et du four associé, le bâtiment du secteur 17 comprend plusieurs aménagements internes encore en place : zones foyères, maçonneries accolées aux parements internes des murs, nombreux trous de piquets et trous de poteaux qui permettent de restituer l'emplacement d'une porte intérieure et de deux cloisons de refend. Une partition

de l'espace intérieur du bâtiment commence donc à se dessiner. Quant au fossé oriental, il correspond de toute évidence à celui que mentionne la visite de Foucaud de Saint Audaire en 1654.

La campagne 2006 marque également le lancement d'un certain nombre de travaux d'analyses et de collaborations appuyés sur les résultats de terrain acquis lors des précédentes opérations. L'étude paléométallurgique préliminaire (N. Dieudonné-Glad) a ainsi permis de caractériser les activités particulières à l'atelier de forge. Si les données paléocarpologiques (A. Bouchette) restent encore peu nombreuses et ne concernent qu'un seul niveau archéologique, la poursuite des prélèvements et de leur analyse devrait permettre d'abonder nos connaissances sur les modes de consommation végétale sur le site et, plus largement du milieu contemporain de son occupation.

L'analyse anthracologique (Ph. Poirier) livre déjà une série d'informations qu'il convient désormais de mettre en regard des données de fouille. Elle témoignerait en outre du rôle important que prend le châtaignier au début de l'époque moderne par le biais de son utilisation massive comme combustible dans l'atelier de forge. Se dessine également une modification des approvisionnements au cours de l'occupation et par conséquent une probable évolution du milieu environnant le site à un moment où semble se manifester, parallèlement, un changement notable dans l'organisation et l'architecture du prieuré.

Parmi les sources documentaires mises en œuvre pour restituer l'emprise du prieuré-commanderie sur son environnement, proche ou plus lointain, figure sans nul doute l'exploitation du fonds d'archives de l'Ordre de Malte concernant Lavinadière qui a été amorcée cette année (A. Marty) et devra se poursuivre tout au long du programme 2006-2008. De manière plus large, cette partie de l'enquête permettra également de préciser l'histoire même de ce prieuré-commanderie de son origine jusqu'au XVIII^e s.

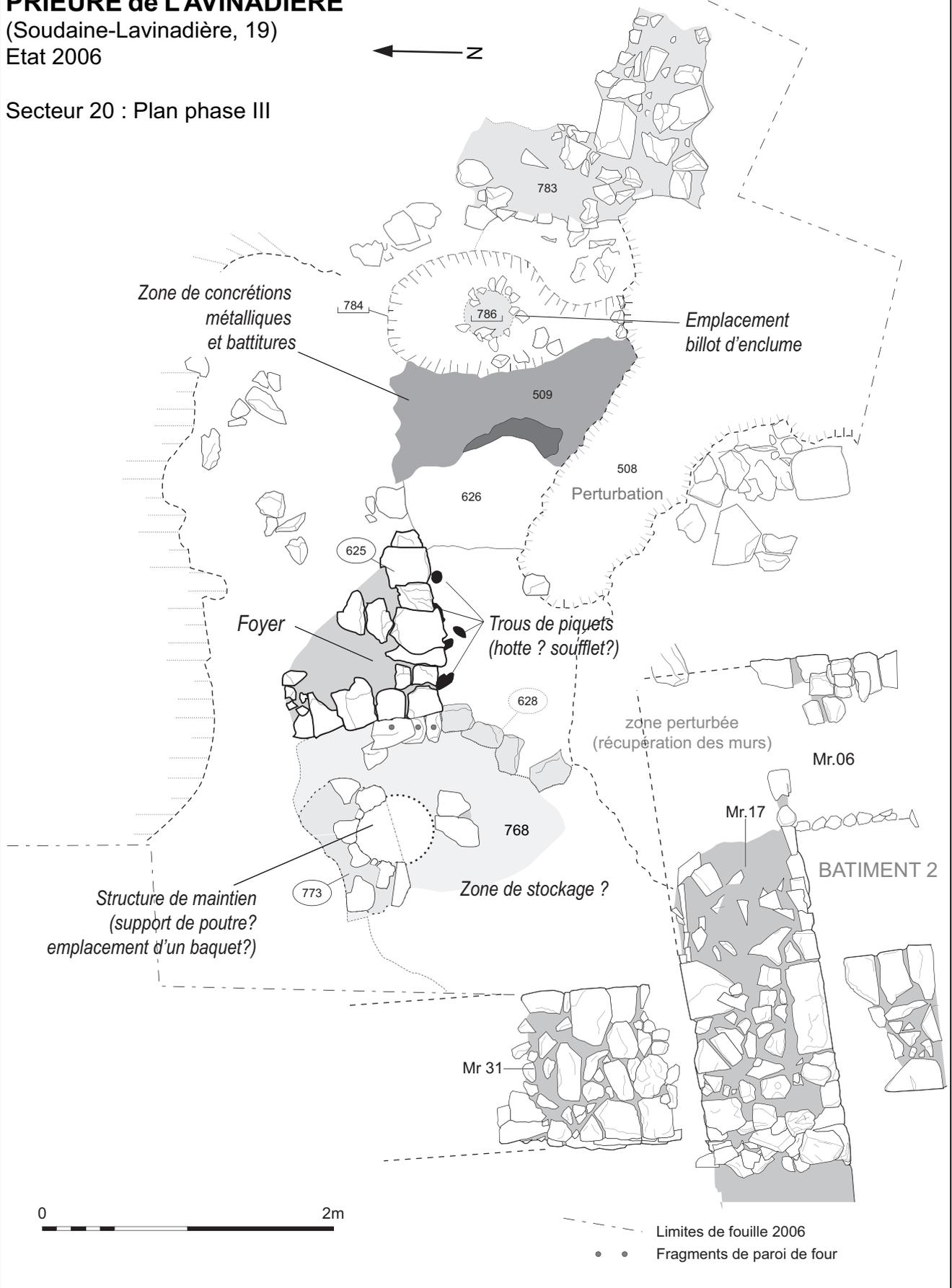
Patrice Conte

PRIEURÉ de LAVINADIÈRE

(Soudaine-Lavinadière, 19)

Etat 2006

Secteur 20 : Plan phase III



Plan du secteur 20 : état 2006 de l'atelier de forge (dessin : B. Hollemaert et P. Conte)

Le souterrain est situé dans le centre du bourg sous la place de l'église. Il a été découvert en 1932 lors de l'électrification du village (trou de poteau). Il a été inventorié lors de la prospection inventaire de 2004 de cette commune. Une demande de sondage a été accordée du 15 janvier au 30 juin 2006 sur une partie de la structure.

Le souterrain est creusé dans le granite et l'accès se fait par une échelle métallique scellée à l'emplacement du trou de poteau de découverte. Il se compose de deux parties distinctes :

- la première : rectiligne, d'une vingtaine de mètres de long et de gros diamètre (2,2 m). Cette partie du souterrain possède une banquette de chaque côté qui devait servir de support à un plancher pour isoler les denrées alimentaires du sol très humide. L'extrémité sud-ouest est fermée par des remblais contre lesquels s'accumule temporairement l'eau de ruissellement de la galerie.

- la seconde : une galerie de faible section très tortueuse remonte vers la surface. Cette petite galerie partiellement remblayée a fait l'objet de ces travaux de sondage archéologique. D'après les habitants du bourg, cette galerie débouche dans l'église actuelle, dans une des deux chapelles adjacentes. Les conditions de fouille sont difficiles à cause de la section très petite de la galerie (1 m de haut par 0,6 de large). La méthode de travail est par tranche d'environ cinquante centimètres de long sur toute la largeur de la galerie avec étagage du front ainsi créé (pour des raisons de sécurité). Toutes les terres ont été tamisées à sec au fur et à mesure du chargement des seaux pour évacuer les remblais vers la grande galerie (ce qui a permis de localiser le matériel découvert avec une grande précision). La fouille s'est poursuivie sur une dizaine de mètres de long avant de déboucher en surface sur la place de l'église. Cette place, qui était l'ancien cimetière du village jusque vers les années 1900, avait été décaissée pour en faire la place actuelle. Sur le cadastre "napoléonien" (1841) on trouve à l'intérieur du cimetière une très petite parcelle (6 x 6 m) dans laquelle sort le souterrain. Un sondage sur un des angles de cette parcelle n'a pas permis de trouver des restes de construction ni de trou de poteau. Par contre, une tombe taillée directement dans le granite a été mise au jour. Elle possède une loge céphalique et il faudrait étendre la fouille pour comprendre la zone.

La sortie du souterrain s'effectue par des marches taillées dans le granite, quasiment intactes et à peine usées. Une construction en bois a été immédiatement réalisée pour protéger temporairement cette structure.

La stratigraphie montre quatre couches successives (de I à IV). La couche I (la plus ancienne) et la couche II sont quasiment stériles. La couche III, très carbonneuse, contient tout le matériel découvert. De très

nombreux ossements ont été trouvés et une étude par Christian Vallet (INRAP) montre la présence de restes d'os d'animaux (64 %) et de restes humains (36 % avec une très forte proportion d'os de fœtus et de nourrissons). Ce fait est très curieux, le clergé ne permettait pas d'inhumer les enfants non baptisés (les fœtus en particulier) en terre consacrée.

Des centaines de tessons de verre ont été récoltés avec quelques morceaux de cols et de fonds de vase en verre soufflé très fins. Leur origine demeure inconnue et semble très nettement antérieure aux premières verreries de la vallée de La Cère (toute proche).

Vingt et une pièces de monnaie (cuivre et argent) ont été découvertes et identifiées par D. Dussot (SRA). Elles ont été frappées entre 1208 et 1355 et proviennent d'un peu toute la France.

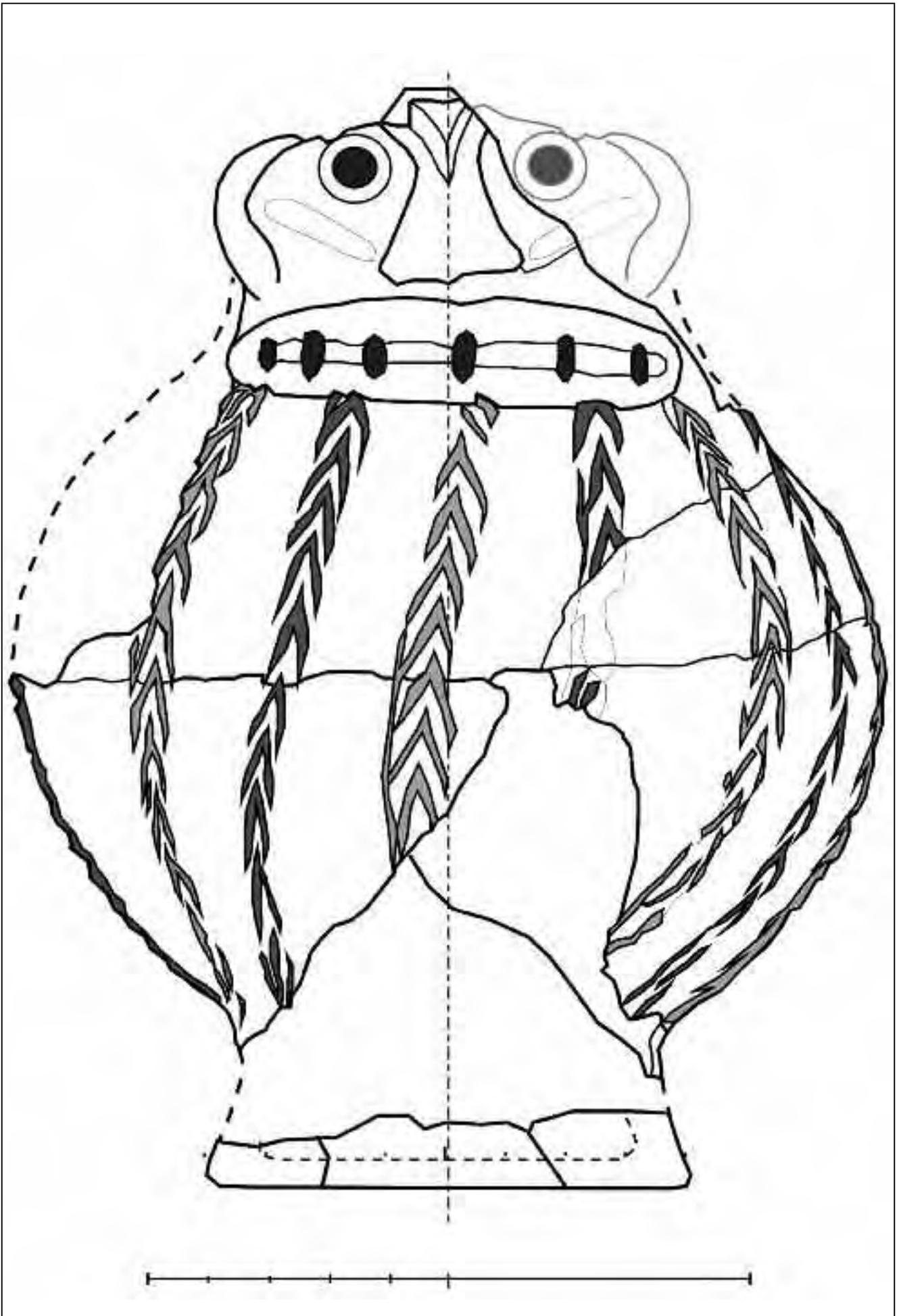
Quelques tessons classiques de types «oules» en poterie grossière ont été récoltés et une cruche exceptionnelle, vernissée à l'extérieur, faisant partie probablement des poteries très décorées du XIV^e siècle. Elle est décorée de chevrons bicolores sur la panse et une tête (humaine ?) au col. Il reste de cette partie une oreille, un œil, le nez et la bouche démesurée avec ses lèvres ligaturées. Cette poterie anthropomorphe a fait l'objet de nombreuses recherches pour trouver son origine mais sans résultat pour l'instant (Angleterre, Saintonge, Rouennais, Sud-Ouest, Nord...).

Un tamisage-flottation sur un échantillon de la couche III a été étudié par Anne Bouchette dans le cadre du P.C.R. Il a permis de mettre en évidence des restes de blé nu et de rachis de seigle et d'orge.

La couche IV est quasiment stérile et contient dans une argile marron de nombreux morceaux de chaux qui correspondent probablement à la construction de l'église actuelle vers 1550. Les sédiments de la couche III semblent provenir de l'incendie d'une construction située dans le cimetière du village et qui masquait l'entrée du souterrain. Cet édifice contenait un matériel exceptionnel des environs du XIV^e siècle et postérieur à la période d'utilisation du souterrain. Ce bâtiment devait être en bois (très peu de pierre trouvée en sondage) et couvert en lauze (nombreux fragments et une lauze entière découverts).

Cet édifice pourrait être une chapelle ou une ancienne église de Saint-Cirgues-la-Loutre. Les textes décrivent une église antérieure à l'église actuelle, construite à cheval sur un chemin, en bordure du cimetière et détruite vers 1720 pour la construction du clocher actuel. Il est à noter que ces écrits ne correspondent pas tout à fait à ce qui a été découvert dans ce sondage.

Henri Pigeyre



Cruche anthropomorphe

SAINT-CIRGUES-LA-LOUTRE, SAINT-JULIEN-AUX-BOIS

le Puy de l'église

Un sondage a été ouvert sur une des anciennes tranchées creusées en 2004 sur la villa gallo-romaine du Puy de l'église. Ces travaux avaient mis en évidence une quantité importante de céréales carbonisées. La création d'un projet de recherche collectif par Anne Bouchette «Alimentation végétale et systèmes de production du Néolithique à la Renaissance en Limousin» en 2006 a permis de rouvrir la zone pour une étude plus approfondie. Les travaux anciens montraient l'existence d'un amas de paléosemences reposant sur une planche carbonisée à proximité de deux demi-poteriers datées de la Tène finale.

L'extension de la zone d'étude et le déplacement de deux gros blocs de granite a permis de mieux comprendre la répartition de ces graines. Les céréales se répartissent en différents amas reposant toujours sur une planche de chêne de trois centimètres d'épaisseur sur un rectangle de 1,50 m de long sur 0,75 m de large. Le silo (interprétation de 2004) correspond en fait en un grand coffre de bois servant de grenier. Il est

probablement en partie enterré dans la couche de l'Age du Fer et était utilisé pendant la période gallo-romaine. Ce mode de stockage est relativement rare mais il est connu à cette époque (Ferdrière A. 1988). Deux petits tessons de poterie étaient associés aux graines et semblent de facture gallo-romaine. Vingt sept prélèvements ont été traités en vue d'une étude carpologique contenant de nombreux charbons de bois et de paléosemences. Ils permettront de mieux comprendre cette structure. Cette dernière semble être en position primaire et ne pas résulter d'un rejet. L'étude de ces prélèvements sera faite en 2007 et une datation au C14 est en cours. L'étude des différentes plantes cultivées et sauvages permettra d'obtenir des informations concernant les systèmes agraires utilisés, les modes de récolte et le traitement des céréales selon la richesse taxonomique des différents prélèvements ainsi que leur répartition spatiale.

Henri Pigeyre

SAINT-MERD-LES-OUSSINES, PEROLS-SUR-VEZERE

Les Cars

L'examen complémentaire de tous les vestiges en place et effondrés a été l'occasion d'une fructueuse collecte d'informations nouvelles que nous confrontons aux hypothèses de restitution formulées à l'issue de notre première série de campagne de relevés et de fouille. Cela nous permet de les affiner voire de les corriger.

Ainsi, nous avons acquis la conviction que le niveau de la base de l'ordre mineur qui décorait les élévations du monument sud commençait relativement haut et non pas près de la base de l'ordre majeur. Ce détail a une importance considérable dans la composition décorative de élévations du monument.

Il en est de même pour les lauzes du fronton postérieur occidental du mausolée nord qui ont une longueur étonnamment importante. Ce petit détail implique que le mur qui les portait était très épais et, qu'en conséquence, il devait comporter dans son épaisseur, une niche ou une exèdre dont il ne reste pas la moindre trace, ni dans les vestiges des fondations ni dans les éléments effondrés en grand appareil.

La découverte de la base de l'autel du mausolée nord a été l'un des moments forts de nos campagnes de 2006. Ce bloc présente exactement la même morphologie que son homologue situé devant la façade du monument sud mais il est homothétiquement plus petit. Selon toute vraisemblance, cette base a été transportée sur environ 700 m, puis abandonnée en bordure d'un champ. Ce n'est que par la suite qu'une cavité décentrée a été maladroitement creusée à l'in-

térieur afin de la transformer en abreuvoir pour que le gibier local puisse venir se désaltérer.

Au-delà de ces trois exemples significatifs, il faut préciser qu'en réalité, nous avons récolté une foule de petits détails sur la taille des blocs, leurs dimensions et les traces de leur mise en œuvre. Leurs différences dans une même série sont révélatrices de leur fonction, des retailles contemporaines de leur mise en œuvre et parfois des hésitations, voire des repentirs du tailleur de pierre ou de l'appareilleur.

Malgré de sévères intempéries survenues pendant les deux missions effectuées en 2006, nous avons réussi à étendre notre inventaire systématique sur plus de 800 blocs. Pour le compléter, nous devons réexaminer les 200 derniers blocs du monument nord. Si le climat le permet, nous devrions terminer ce *corpus* en trois semaines (maximum) placées à la fin du printemps ou au début de l'été 2007.

Dès l'achèvement du nouvel inventaire, nous actualiserons nos cartes de répartition typologique, mais comme le réexamen de tous les blocs du monument sud est terminé, nous pouvons, d'ores et déjà, commencer la rédaction et la description de la partie du manuscrit relative à ce monument. Le projet de publication d'une monographie sur ces deux monuments a été accepté dans un supplément à la revue *Aquitania* et nous espérons tenir notre engagement de déposer le manuscrit à la fin de l'année 2007.

Jean-Louis Paillet et Dominique Tardy,
IRAA-CNRS, UMR 6222

La Vieille Eglise



Sol en galets de rivière sur la plate-forme à l'ouest de l'église

Le site de la «Vieille église » où est implanté le prieuré casadéen de Saint-Pantaléon-de-Lapleau est un petit éperon rocheux aux versants très abrupts dominant à l'ouest le cours de la Luzège et, à l'est, un petit ruisseau ou torrent appelé des Berles. L'accès est seulement possible par l'amont de l'éperon, au nord. Celui-ci était autrefois barré par un fossé, lequel est aujourd'hui en partie comblé. Dans ce secteur, un bâtiment édifié à la fin du XIX^e siècle ou au début du XX^e siècle a récemment été détruit. Au delà du fossé, le site conserve d'importants vestiges : une église prieurale établie en travers de l'éperon et des bâtiments attenants à l'ouest, ainsi qu'au sud de celle-ci, au-delà d'une vaste plateforme aujourd'hui dépourvue de toute construction.

L'étude archéologique de ce prieuré casadéen résulte d'un projet de valorisation des vestiges classés au titre des Monuments Historiques depuis 1963. Elle bénéficie d'une recherche historique réalisée par Angélique Marty dans le cadre de ses travaux de repérage et d'évaluation du patrimoine dans l'aire des Communautés de communes de Ventadour, du Doustre, de la Luzège et des Gorges de Haute-Dordogne.

La problématique définie préalablement à l'intervention interrogeait sur la chronologie et les modalités de l'implantation du prieuré : quelles en sont les dates et les conditions d'installation ; quelle est la nature et l'organisation des bâtiments en relation avec cette occupation ; quelle relation le prieuré a-t-il entretenu avec le petit bourg situé à proximité correspondant à l'ancien chef-lieu de la paroisse ? Enfin, l'existence d'un fossé et des mentions tardives de château ont posé la question de la chronologie de cet aménagement et des raisons de cette appellation. Sont-ils liés à un site castral antérieur ?

Concernant l'église, cinq phases ont été déterminées. Les vestiges de la construction primitive se caractérisent par l'emploi d'un appareil régulier de pierres de taille en granite. Ils se résument à un chœur pentagonal, une absidiole nord et l'arrachement d'une absidiole sud. Aucune hypothèse de plan de la partie occidentale ne peut être étayée. La typologie des chapiteaux et des comparaisons avec des églises présentant des similitudes inciteraient à situer cette construction dans la seconde moitié du XII^e siècle. L'analyse de l'organisation

des communications conduit à considérer cet édifice comme une église destinée à accueillir des reliques pour devenir un lieu de pèlerinage. La seconde phase est une destruction massive dont la datation au XV^e siècle est en partie suggérée par les sources, mais peut être sujet à controverse. En effet, l'église aurait été ravagée par un incendie en 1462. Or, cet événement ne justifie pas à lui seul la disparition d'une grande partie des maçonneries et une reconstruction intégrale de la nef ainsi que des couvertures de l'absidiole et du collatéral nord dans une troisième phase. Ces espaces reçoivent alors des voûtes d'ogives. Cette reconstruction aurait été ordonnée par l'évêque lors d'une visite pastorale en 1495. En revanche, l'absidiole sud a alors été complètement supprimée. Les deux phases suivantes sont assez confuses et se distinguent mal. La première est succinctement évoquée par des sources et se situerait vers 1625. Ces travaux comprendraient la construction d'un arc entre le collatéral nord et la nef, et le remplacement éventuel des voûtes d'ogives effondrées par une simple charpente en appentis. La seconde pourrait dater du XIX^e siècle. Elle comprendrait notamment la construction d'un portail nord remployant intégralement celui de la façade occidentale établi à la fin du XV^e siècle. Les niveaux de sols auraient été abaissés. Enfin, une sacristie est reconstruite sur l'emplacement de l'ancienne absidiole sud.

Le délabrement est l'une des raisons de la désaffectation de cet édifice à la fin du XIX^e siècle, mais sa ruine serait surtout imputable à l'incendie de 1920 et la récupération des matériaux, notamment pour la construction du bâtiment édifié en amont du fossé.

La maison située à l'ouest de l'église était la propriété de la famille Mauriac au XIX^e siècle. Elle présente encore des élévations dont la hauteur avoisine 4 m. Le niveau d'arasement correspondrait au départ de voûtes d'arêtes. La documentation n'a pas permis de connaître la date d'abandon exacte. Le bâtiment est dans un état de délabrement déjà très avancé vers 1920 ainsi qu'en témoignent des cartes postales anciennes. Il apparaît lié à une sorte de porterie aujourd'hui ruinée. Aucune datation n'a pu être suggérée pour ces deux éléments car l'étude n'a consisté qu'en une simple observation.

Un autre édifice se trouvait à l'extrémité sud de la plateforme. Il s'agissait d'un presbytère. Aujourd'hui, il n'est plus repérable sur le terrain hormis une partie identifiée comme «cave» par des documents d'archives. Une ouverture a pu être localisée dans le mur sud. L'intérieur de la pièce est comblée de gravats. Aucune datation ne peut encore être avancée pour cette construction.

La cour du presbytère correspond à une grande plateforme plus ou moins plane. Approximativement au centre de celle-ci, se trouve une citerne creusée dans le rocher et divers aménagements – dont deux sépultures – ont pu être étudiés mais sans qu'il soit possible de tirer de véritables conclusions.

En bref, les vestiges conservés sur le site de la «Vieille église» de Saint-Pantaléon-de-Lapleau sont relativement importants, mais ils se caractérisent par une accessibilité difficile, une grande fragilité et un état de ruine très avancé. Les diverses phases d'occupation et d'aménagement n'ont pas pu être clairement définies. Les prochaines études auront finalement encore toutes les problématiques citées à prendre en considération.

Patrick Bouvart



Vue aérienne de la fouille

Dans le cadre du projet d'aménagement des places Monseigneur Berteaud et Gambetta situées à l'ouest et au nord de la cathédrale de Tulle, un diagnostic archéologique a été réalisé en 2004 sous la responsabilité de D. Jouneau (B.S.R. 2004, p.32). Les tranchées de sondages réalisées sur la place Berteaud ont montré des vestiges de bâtiments et de niveau de voirie à faible profondeur. La même année, des travaux d'assainissement ont entraîné la mise au jour de maçonneries à l'extrémité est de la place Gambetta. Une fouille de sauvetage, réalisée sous la responsabilité de Julien Denis, a permis d'étudier des latrines appartenant au palais épiscopal démoli peu après la Révolution (B.S.R. 2004, p.32). Au regard de ces découvertes, les deux places ont fait l'objet d'interventions archéologiques de nature différente menées de façon simultanée du 20 février au 31 mars sur une emprise d'environ 1 360 m².

Sur la place Berteaud, c'est une place ceinte de bâtiments et pourvue en son centre d'une fontaine qui a été mise au jour. L'intervention archéologique n'a concerné que les niveaux détruits par les terrassements nécessaires au nouvel aménagement de la place. Ainsi, les bâtiments identifiés ont souvent été observés sur une faible profondeur et de nombreux vestiges restent préservés.

Certaines de ces constructions, se trouvant devant l'actuel musée du Cloître, appartenaient à l'ensemble cathédral et avaient entre autres les fonctions de chanterie, aumônerie, trésorerie et prévôté.

Au nord de la place, les vestiges de plusieurs maisons civiles ont été dégagés et les sols de certaines pièces ont été mis au jour. Entre ces maisons, divers niveaux de sols correspondant à des réaménagements de la place centrale ont été relevés. Ces aménagements montrent un constant souci de rehaussement des niveaux d'occupation et d'évacuation des eaux pluviales afin de mieux lutter contre des inondations récurrentes dans ce secteur de confluence entre la Solane et la Corrèze. Les transformations observées sur la fontaine centrale, mentionnée dès le XVI^e siècle, sont dues aux rehaussements successifs des sols mais aussi à une volonté de monumentalisation de cet aménagement.

Sur la place Gambetta, située le long de la nef de la cathédrale, l'opération archéologique a consisté en la réalisation de tranchées de sondages et en un suivi de travaux liés à la réfection des réseaux d'assainissements. Les observations ont donc été effectuées dans des conditions parfois difficiles, sur des surfaces restreintes ou dans des tranchées étroites. Malgré ces contraintes, de nombreux éléments ont pu être mis au

jour. Si certains aménagements étaient déjà connus grâce à des sources documentaires, ils ont été localisés de façon plus précise. C'est ainsi que différents vestiges de l'église Saint-Julien et du cimetière attenant ont été ponctuellement étudiés, à parfois moins de 20 cm de profondeur. Ces observations ont permis de mieux comprendre l'organisation spatiale de ce secteur de la ville durant le Moyen Âge et l'époque Moderne.

Plusieurs sépultures en coffres de briques ont été localisées sur la place Gambetta. Deux de ces coffres étaient aménagés dans le mur nord de l'église Saint-Julien. Un seul d'entre eux (menacé par les travaux) a été fouillé. Ce coffre a fait l'objet de nombreuses inhumations à un rythme soutenu. Parfois même, les corps n'étaient pas complètement décomposés lorsqu'un autre cadavre y était descendu ; les morceaux de corps non décharnés étaient alors repoussés vers le côté. Cette structure a probablement servi d'ossuaire en fin d'utilisation. Bien que nous n'ayons aucune information concernant le système de fermeture du coffre, son ouverture fréquente semble avoir détérioré le sommet des murets qui le constituent. De nombreux fragments de mortier, de briques ou de granit ont été trouvés, mêlés aux ossements. Divers petits objets provenant de ce coffre (épingles de linceuls, clous de cercueils, anneau, chapelet et monnaies) permettent de dater l'utilisation de cette structure funéraire de l'époque moderne. Au final ce sont les corps d'au moins 20 individus, de tous âges (adultes, enfants et fœtus) et de tous sexes, qui ont été inhumés dans ce coffre.

L'un des principaux apports de l'intervention archéologique sur cette place correspond sans aucun doute à la mise au jour de trois sarcophages en granit installés dans l'angle d'une construction dont le plan n'a pu être déterminé. Dans deux de ces sarcophages, orientés sud-ouest/nord-est, les corps reposaient sur le dos, la tête au sud-ouest. Les membres supérieurs étaient légèrement fléchis, les mains en avant du bassin et les membres inférieurs en extension. Nous ne savons rien de l'individu du troisième sarcophage dont il ne restait que les pieds. Le mauvais état de conservation des ossements a fortement limité les observations concernant les individus inhumés. Il est juste possible de dire qu'il s'agit d'adultes : une femme d'âge indéterminé et une personne de plus de 30 ans, de sexe indéterminé. Les sarcophages, taillés dans du granit, sont de forme trapézoïdale, plus larges aux épaules qu'aux pieds. La hauteur des cuves est d'une vingtaine de centimètres et les couvercles sont plats. Le chevet est composé de trois pans, une logette céphalique est aménagée pour deux d'entre eux. Elle est complète pour l'un et partielle pour l'autre.

Le seul objet découvert à l'intérieur de ces sépultures, un couteau, n'apporte malheureusement aucune information chronologique. La datation de ces sépultures reste encore incertaine. Elles pourraient être antérieures au IX^e siècle comme l'atteste un sarcophage similaire découvert à Glénic dans la Creuse.

Adrien Montigny

SERVIERES-LE-CHATEAU, HAUTEFAGE, SAINT-GENIEZ-Ô-MERLE

prospection diachronique

La prospection-inventaire a porté cette année sur les trois dernières communes du canton de Saint-Privat en Corrèze. Les communes de Servièrès-le-Château, Hautefage et Saint-Geniez-ô-Merle ont été visitées. L'inventaire des nombreuses inscriptions gravées généralement sur les linteaux des constructions des différents hameaux de ces trois communes a été fait. Une discussion avec les propriétaires m'a permis de connaître les différentes particularités locales, qui ont ensuite été prospectées, couplée à une prospection sur les terres labourées. Un tableau informatique résume tout ce qui a été observé sur chaque commune ainsi qu'un catalogue photographique. Cet inventaire pourra être complété au fur et à mesure des nouvelles découvertes.

Comme sur toutes les autres communes prospectées du canton, le nombre d'édifices avec des dates gravées est très important (326 sur ces 3 communes). La plus ancienne maison datée du canton est de 1453 dans le hameau de Meilhac sur la commune de Hautefage.

La découverte d'une dizaine de croix gravées sur les pierres d'angle dans ces trois communes montre que cette coutume originale est représentée sur la grande majorité du canton de Saint-Privat. Quatre croix d'angle m'ont été signalées sur le canton de

Mercoeur. Une étude sera entreprise sur ces croix d'angle dès l'année prochaine. Aucune confirmation sur la validité de la bénédiction de la pose de la première pierre n'a pu être trouvée.

Un site à proximité du Château de La Veyrie, sur la commune de Hautefage, est très intrigant. C'est un édifice souterrain (le toit est au niveau du sol) construit en pierre avec grand soin et dont l'entrée en chicane débouche sur une petite pièce couverte à l'origine par des lauzes. Une deuxième pièce attenante à la première est voûtée et possède des meurtrières. Cette construction est interprétée comme un poste de garde pour le château.

Un certain nombre de souterrains a été inventorié (9 au total sur ces trois communes), avec en particulier les souterrains de Meilhac et de Patira qui ont pu être dessinés. La plupart d'entre eux sont remblayés et inaccessibles mais certains se remarquent très bien sur la surface topographique (La Broue, Chaumeil et Le Cros) et ne demandent que très peu de travaux pour confirmation.

Les mottes castrales sont au nombre de trois avec Fleyt, Le Chastel et Meilhac. La motte de Meilhac présente un intérêt tout particulier : c'est un ensemble remarquable avec tour en pierre, souterrain et maison du XV^e siècle et possibilité d'une enceinte.

Un silo a été signalé lors de travaux agricoles à proximité du hameau de Valeins et un sarcophage en granite sans loge céphalique a été trouvé au XIX^e siècle avec des ossements humains à proximité du village de La Maison Neuve. Il est visible sur le bord de la route départementale.

Les sites de l'époque gallo-romaine sont très peu nombreux, une *villa* existe près de La Maison Neuve mais la végétation actuelle ne permet pas d'en juger l'importance. Une urne cinéraire est réutilisée comme socle de la croix de chemin au lieu-dit «Le Tilleuil». Cette urne est exceptionnelle car elle possède deux têtes gravées de part et d'autre d'une hache en relief.

Quelques sites de la préhistoire ont été découverts ou redécouverts avec la possibilité d'un tumulus au puy des Taules et les sites de Saigne Grande et Dhumbert

qui ont livré un matériel lithique très important (plus de 250 pièces) dans des champs labourés. Ces silex appartiennent pour la plupart au Mésolithique. Un grand nombre de tessons de poterie sont associés avec plusieurs faciès qui s'étalent du Mésolithique à l'Age du Fer. Ces sites seront à surveiller en fonction des labours. Un autre ensemble semble être important avec la zone de Sermus découverte au XIX^e siècle. L'enceinte, avec des restes de murs vitrifiés, a été sondée vers 1970 par G. Lintz. Un éperon barré, dans un méandre de la rivière Maronne, proche de l'enceinte précédente, est fermé par un tas de pierres (mur détruit ?) d'une cinquantaine de mètres de long sur quelques mètres de hauteur. Ce site est à étudier car il présente la possibilité de plate-forme d'occupation ancienne à l'intérieur de cette enceinte.

Henri Pigeyre

SOURSAC, LATRONCHE, ST-PANTALEON-DE-LAPLEAU, ST-HILAIRE-LUC, LAMAZIERE-BASSE

Prospection diachronique

Une étude sur la mise en place du cadre paroissial a occupé une grande partie de l'année avec l'élaboration d'un document de synthèse. Les résultats des recherches déjà effectuées sur les différentes communes ont pu être intégrées à cette étude et permis ainsi une meilleure compréhension globale.

Le dépouillement du cadastre napoléonien sur la commune de Lamazière-Basse est en voie d'achève-

ment et l'étude des micro-toponymes est en cours.

Le travail de terrain a permis l'élaboration de 8 nouvelles fiches. Des tertres inédits et, pour l'époque gallo-romaine, de nouveaux indices confirment l'importante occupation à cette époque sur la commune de Saint-Hilaire-Luc. L'inventaire sur Soursac est porté à 55 fiches d'entités archéologiques.

Françoise Daymard

ORLIAC-DE-BAR, BAR

Prospection diachronique

Les sites archéologiques miniers, sur les communes de Bar et d'Orliac-de-Bar, connus et répertoriés à ce jour, sont pratiquement inexistantes, d'où un intérêt particulier à exécuter ce genre de travail.

Il est à noter que toutes les recherches ont porté sur la zone dite de la faille d'Argentat, ainsi que sur les failles secondaires, là où la minéralisation a été la plus probable en délaissant la zone du bassin d'effondrement qui, elle, est totalement vierge de tous vestiges anthropiques miniers. Dès le départ, ces hypothèses se révélèrent exactes.

Les recherches effectuées depuis plusieurs années, sur un autre mode d'exploitation du minerai que celui connu jusqu'alors, ont permis de repérer une vingtaine de sites sur différentes communes. En effet, l'extraction à ciel ouvert, par minières de pentes, en suivant les filons de quartz, nous a permis d'identifier nombres de sites totalement inconnus jusqu'à ce jour. Deux sites majeurs ont été étudiés cette année : celui du pont de l'Hospital sur la commune de Bar, et celui du pont du Passadour sur la commune d'Orliac-de-Bar. Ce sont deux sites remarquables quant à leur surface. Les minières du pont de l'Hospital sont les plus nombreuses puisqu'il a été recensé une trentaine de tranchées d'exploitations dont certaines atteignent

une longueur de plus de 60 m, ce qui tend à supposer qu'il y eut ici une grosse exploitation du minerai. Sur d'autres communes, certaines mines mesurent jusqu'à plus de 100 m, pour une largeur de plus de 20 m et une profondeur de 6 à 8 m ; elles seront étudiées postérieurement.

Les prospections futures porteront toujours sur l'environnement de la zone fracturée de la faille d'Argentat qui est très prometteuse. Plusieurs sondages s'avèreraient très utiles pour confirmer ou infirmer ces hypothèses.

Outre mon secteur opérationnel, une autre prospection ponctuelle effectuée en Haute Corrèze, notamment à l'ouest d'Ussel, a démontré qu'ici aussi l'exploitation minière a laissé de nombreuses traces. La prospection en Haute Corrèze devrait être envisagée dans les années à venir.

Après 3 années de prospections, il est évident qu'en de nombreux endroits de la Corrèze les sites miniers sont très nombreux. On en dénombre pour ce qui concerne les communes de Bar et Orliac-de-Bar : Boussac, 4 ; Ceaux, 4 ; Lachaud, 6 ; Le Bessou, 5 ; Le Deveix, 7, L'Hospital, 4 ; Passadour, 3 ; Orliac-de-Bar, 4.

Bernard Simonnot

NAVES et communes limitrophes

Prospection diachronique

Cette première année de prospection entre dans le cadre d'un sujet de Master II d'archéologie ayant pour but d'étudier l'occupation du sol autour du site archéologique de Tintignac. Le territoire associé au site peut être appréhendé à différents niveaux. Un premier concernant l'étude de l'environnement immédiat du site nous permet d'avoir une première estimation quant à l'emprise de l'agglomération secondaire de Tintignac. Un deuxième niveau d'étude vise à échantillonner le territoire communal afin de détecter d'autres zones à fort potentiel archéologique. Enfin, un dernier et troisième niveau fera l'objet d'une étude ultérieure consacrée au territoire associé à l'agglomération de Tintignac en prenant en compte les entités archéologiques connues dans un rayon arbitraire de 20 km.

Tout d'abord, afin de réactualiser les données de la carte archéologique de Naves, nous avons vérifié 47 entités archéologiques sur 70 répertoriées par le S.R.A. Ces vérifications nous ont permis d'apporter de nouveaux éléments aux enregistrements et d'apprécier le potentiel archéologique de la commune.

Dans un second temps, les recherches de terrain se sont poursuivies par un «échantillonnage» du territoire communal afin de détecter des secteurs propices à la présence de sites archéologiques. Malheureusement, le couvert végétal actuel ne permet pas une prospection au sol des plus aisées ; aussi, avons-nous eu recours au croisement des données résultant d'enquêtes orales, de consultations des cadastres et des photographies aériennes. La multiplication de la même information quelles qu'en soient les sources, nous a permis de suspecter la présence d'entités archéologiques à vérifier par la suite sur le terrain. Les zones qui se sont révélées stériles en vestiges archéologiques ont elles aussi été répertoriées. En effet, le principe de négativité nous guide dans le choix des secteurs à prospecter.

Concernant les résultats, nous avons pu recenser 51 entités archéologiques sur la commune de Naves durant l'année 2006 dont :

- 5 entités datées de l'époque préhistorique ou protohistorique signalées par la présence d'outillage lithique ;
- 2 entités correspondantes à la période protohistorique ;

- 1 entité qui pourrait être datée de la période protohistorique (Deuxième Age du Fer) et qui correspondrait à un probable *oppidum* (attente de sondages) ;

- 4 entités datées de la fin de la Protohistoire ou/et Gallo-romain précoce ;

- 19 entités datées de la période gallo-romaine ;

- 10 entités qui pourraient correspondre à la période gallo-romaine (datation indéterminée) ;

- 1 entité qui pourrait être datée de la période médiévale, sans certitude ;

- 1 entité datée de la période moderne ;

- 8 entités qui n'ont pu être datées, faute de la présence d'éléments datables.

A l'échelle de la commune, trois fortes concentrations en vestiges mobiliers ou immobiliers appartenant à la même période, ont pu être remarquées. La première concerne l'environnement immédiat du site archéologique de Tintignac correspondant au premier niveau d'étude. Ainsi, nous avons pu avoir une première estimation des limites de l'agglomération secondaire de Tintignac englobant environ 90 hectares. La présence d'un lieu de culte gaulois sous les niveaux gallo-romains du sanctuaire de Tintignac nous a orienté vers la recherche aux alentours de traces d'occupations protohistoriques. Il se pourrait qu'à la fin de la Protohistoire, il y ait eu une occupation gauloise sur une superficie de 30 hectares environ qui aurait été matérialisée par la présence d'un *oppidum* (cette hypothèse ne pourra être validée que par des sondages archéologiques). A l'échelle du territoire communal (deuxième niveau d'étude), deux autres concentrations densément occupées ont pu être appréhendées. Le troisième niveau d'étude tentera une première approche du peuplement sur cette micro-région liée aux interprétations récentes sur l'occupation du sol autour des agglomérations secondaires (vérification des modèles d'occupation du sol : relation habitat dispersé avec l'habitat groupé). Nous espérons appréhender l'influence des sanctuaires gaulois et gallo-romain sur la campagne alentour et en apprécier les dynamiques chronologiques et spatiales qui le lient à l'habitat (formes d'habitats, réseaux...).

Fabien Loubignac

SERANDON

prospection diachronique

L'essentiel des connaissances sur la commune de Sérandon s'appuie sur les découvertes, suivies d'articles dans les bulletins de sociétés savantes, de Marius Vazeilles et de Jean Borde. Ce dernier, qui en était originaire, avait rassemblé de nombreux objets prélevés sur le terrain, légués à sa mort, en 1969, au musée de Tulle. Une partie a été intégrée aux collections, l'autre restant dans le grenier de la maison de famille. C'est sur cette partie de la collection, genti-

ment prêtée par le petit-fils de Jean Borde, que nos efforts se sont concentrés pour l'année 2006. La plupart des objets était accompagnée de notices brèves rédigées de la main de Jean Borde, indiquant à minima la provenance de chacun, et au mieux la période de fabrication supposée et le nom du découvreur de l'objet ou du propriétaire de la parcelle concernée.

Les objets et fragments d'objets sont de trois natures : matériel lithique, céramiques et poteries, et objets métalliques. Ils concernent *a priori* plusieurs périodes de la Préhistoire et de la Protohistoire, ainsi que l'époque gallo-romaine.

Les objets préhistoriques ont été identifiés par Frédéric Surmely (CNRS) ; ils comprennent :

- un talon de hache cassée en jadéite des Alpes italiennes, du Néolithique final, provenant de Douniol ;
- un fragment distal de poignard en silex du Grand-Pressigny du Néolithique final, une hache bipenne cassée en serpentinite, du Néolithique final ou du début de l'Age du Bronze, provenant de la station néolithique de l'Arbre du Renard ;
- deux haches polies entières du Néolithique final provenant des Ages : une en silex tertiaire beige du bassin d'Aurillac et l'autre en métadolérite du Limousin ;
- deux éclats de silex non localisés.

Le dernier objet est bien plus ancien : il s'agit d'un chopping-tool, aménagé dans une roche dure, taillé sur les deux faces, daté par F.Surmely de l'Acheuléen (entre 500 000 et 300 000 ans BP). Le lieu de découverte précis n'est pas signalé par Jean Borde, mais il se trouvait bien dans une caisse, marquée du nom de la commune.

Le travail de prospection et d'enquête auprès des habitants du hameau de Bellegarde a permis de retrouver deux des trois coffres funéraires en granite découverts dans la nécropole de la période gallo-romaine : un, de forme carrée, a été réemployé dans la construction d'un appentis adossé à une maison du hameau ; l'autre, cylindrique, est conservé avec son urne en céramique, contenant des os, dans le parc de la maison Borde de Sézanges : ces deux éléments mobiliers sont en excellent état. Le troisième n'a pas été retrouvé. Un des propriétaires des parcelles concernées par la nécropole nous a signalé que des tuiles à rebord remontent régulièrement à la surface du sol, sur une zone relativement étendue.

Des objets en fer de la collection Jean Borde proviennent de la nécropole de Bellegarde : deux clés, dont

l'une en forme d'ancre, un clou, une hache et une bague à chaton. Un certain nombre de tessons de céramiques de la collection proviennent également de ce site.

La collection Jean Borde a enfin dévoilé de nombreux morceaux de céramiques et de poteries découverts sur le site fortifié de la Moutte (dont les traces matérielles semblent attester l'occupation continue du Néolithique au Bas-Empire). Il a été très précisément localisé par Bertrand Dousteysier en 2001 et ces morceaux ont été identifiés et datés par Jérôme Trescarte, tous deux chercheurs à la maison de la recherche, à Clermont-Ferrand. Une présence marquée d'objets du Haut-Empire est à noter :

- trois fonds d'amphores italiques à vin (type Dressel 1), probablement en provenance du sud de la Gaule, du 1^{er} siècle avant JC/ 1^{er} siècle après JC ;
- une anse d'amphore du Latium ou de Campanie (type Dressel 1A), avec des morceaux noirs de pierres volcaniques, du 1^{er} siècle avant JC ;
- un pot à cuire pratiquement entier (reconstitué par J.Borde), des environs du 1^{er} siècle après JC ;
- trois tessons de céramique sigillée mortier et deux autres d'un fond de céramique sigillée brûlée de Gaule centrale (peut-être la production de Lezoux ?), des 2^e et 3^e siècles après JC ;
- une meule domestique tripode cassée, probablement en basalte local, ayant servi à broyer des graines, du Haut-Empire ou antérieure.

Quelques morceaux de céramiques identifiées comme gauloises, de marmite tripode et de fusaïoles (ultérieures) avaient été trouvées par J. Borde sur ce site.

Ces deux sites, funéraire de Bellegarde et fortifié de La Moutte (associés aux traces proches d'habitations domestiques gallo-romaines des Boisses et de Sandère) semblent nécessiter plus particulièrement, au vu de leur densité, un sérieux travail de prospection.

Olivier Meunier



Meule domestique en basalte

SAINT-ANGEL, MAUSSAC

prospection diachronique

Maussac s'appuie dans sa frange occidentale sur une voie antique déjà partiellement mise en évidence depuis Argentat, et dont un tronçon fossilisé a été localisé en limite de commune de Davignac. Deux nouveaux tertres protohistoriques ont été inventoriés, mais la quasi absence de labours a rendu très difficile toute recherche concernant les temps préhistoriques. La localisation précise d'une nécropole gallo-romaine a pu être effectuée ; les zones susceptibles de posséder des lieux de culte médiévaux (La Pleau, Saint-Pardoux près du bourg), actuellement urbanisées ou boisées, sont fermées à toute prospection.

Dans la commune de Saint-Angel, les recherches ont porté plus spécialement sur la voirie antique et sur les exploitations minières. Plusieurs nouvelles sections de voies antiques sont identifiées, appartenant a priori à des itinéraires différents évoquant un réseau plus dense et plus complexe que traditionnellement envisagé. De même, les vestiges d'excavations minières, parfois spectaculaires, s'avèrent nombreux (six secteurs identifiés). La chronologie de ces exploitations

ainsi que la nature des minerais exploités restent à établir, de même que d'éventuelles installations annexes associées. Deux nouveaux sites gallo-romains et deux tertres funéraires protohistoriques ont été enregistrés. Concernant la préhistoire, une très intéressante découverte : un outil à forte patine taillé au Paléolithique moyen dans un silex provenant d'Auvergne (zone de Mauriac) puis retouché en grattoir au Néolithique.

Diverses informations concernant des découvertes ponctuelles ont permis d'ouvrir l'inventaire à de nouvelles communes : Saint-Etienne-aux-Clos (tuiles et céramiques gallo-romaines, coffre cinéraire), Saint-Sétières (zone tumulaire protohistorique perturbée d'environ 25 tertres), Sornac (important tertre funéraire, graffiti sur fond de vase gallo-romain, fragment de grès lacustre figurant une colombe, motte féodale à double fossé, probablement incluse dans le fief de la seigneurie des Bonfont de Sornac attestée dès le XII^e siècle).

Jean-Pierre Colombain

GORGES DE LA HAUTE-DORDOGNE

Prospection diachronique

Une étude historique et documentaire a été réalisée sur le territoire de la communauté de communes des Gorges de la Haute Dordogne. Deux problématiques ont été soulevées : les origines et l'histoire des établissements casadéens et le réseau des châteaux liés aux vicomtes de Ventadour et de Turenne. Cette étude réalisée en 2005-2006 a débuté par une recherche documentaire approfondie, de nombreux fonds d'archives publiques ont été dépouillés ainsi que des fonds privés (documents de la famille d'Ussel et de la famille de Bélinay). Le fonds dit «de Marèges» appartenant à cette dernière est inédit et aujourd'hui détruit. Toutefois, M^{me} Guély, présidente de la Société Historique et Archéologique de Brive a pu transcrire l'intégralité des actes contenus dans ce fonds avant destruction. Ce fonds contient d'importants documents médiévaux (XIII^e-XV^e s.). Outre les recherches documentaires, une prospection de terrain a été menée parallèlement pour repérer édifices, vestiges architecturaux et archéologiques.

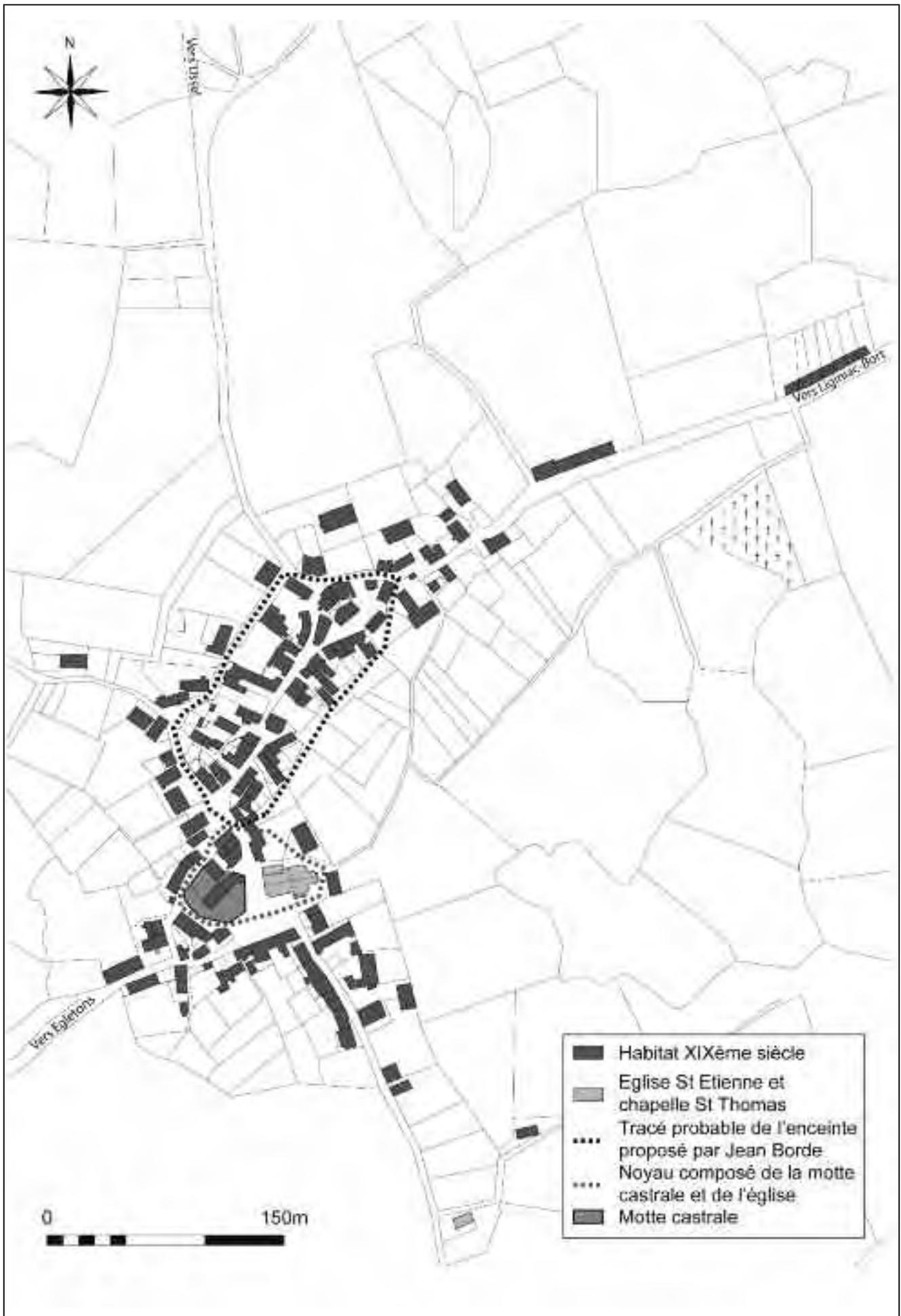
La première partie de l'étude est consacrée aux édifices religieux et s'étend au-delà de l'histoire des deux prieurés casadéens de Saint-Pantaléon-de-Lapleau et de Liginac, elle a également porté sur tous les autres lieux de culte (églises paroissiales, chapelles, prieurés, commanderie hospitalière de Sérandon) des dix communes concernées. La question des origines des paroisses a également été abordée, axée sur la paroisse-mère de Neuvic et sur l'étude des enclos paroissiaux dont certains ont été cartographiés.

L'autre volet de l'enquête a consisté à étudier le réseau

des châteaux et fortifications situés en vicomté de Ventadour. Les paroisses étudiées se répartissent sur deux châtelainies : Egletons-Ventadour et Neuvic-Peyroux. D'après la documentation et les recherches sur le terrain, huit seigneuries (Anglards, Marèges, La Charlane, Unsac, la Maureille, Pèzeranges, Labrousse), implantées dans la châtelainie de Neuvic-Peyroux, ont été étudiées. La châtelainie d'Egletons-Ventadour ne contrôle que la petite paroisse de Saint-Pantaléon-de-Lapleau dans laquelle aucun site castral n'a été repéré pour l'instant. Parmi ces édifices, sept sont en ruine mais conservent quelques vestiges hors-sol, deux sont en partie conservés et encore habités, un est remanié de telle sorte que les éléments médiévaux ont disparu, trois sites sont détruits et non repérés, un édifice est en partie conservé et non habité.

La dernière partie de l'enquête a porté sur l'agglomération de Neuvic, bourgade aux origines et au développement obscurs en raison du manque de sources écrites à l'époque médiévale : seule une transcription de la charte de la ville et quelques résumés d'actes épars constituent le corpus. En revanche davantage de documents apparaissent pour l'époque moderne. Aussi, l'interprétation de ces sources associée à l'étude du parcellaire et à une prospection de terrain permettent de soulever quelques hypothèses quant à l'étendue des fortifications de la ville et de ses faubourgs et de repérer les vestiges médiévaux visibles à l'extérieur et à l'intérieur des habitations.

Angélique Marty



Neuvic, XIII^e-XVI^e s. : la ville fortifiée